



Agence nationale d'appui au
développement des collectivités
territoriales

RETROSPECTIVE



2020-2022

« En 2026, l'ADCT une institution moderne, résiliente, au service de collectivités territoriales qui, performantes, délivrent des services locaux de qualité contribuant à l'épanouissement des populations. »



RETROSPECTIVE



2020-2022

Juillet 2023

Le présent document est une édition de la Direction générale
de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales.

Excellence - Professionnalisme - Engagement - Résilience
Transparence – Innovation - Solidarité – Equité

Tél. : (+226) 25-50-53-78 - E-mail : dg@adct.bf

Avec l'appui financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	9
INTRODUCTION.....	11
GENERALITES.....	13
Agence nationale d'appui au developement des collectivités territoriales.....	15
Contexte Général d'intervention du triennat.....	19
Modalités d'intervention.....	20
REALISATIONS.....	23
Sur le plan institutionnel	25
Sur le plan des services aux collectivités territoriales.....	31
DEFIS ET PERSPECTIVES.....	47
Enjeux et défis majeurs.....	49
Perspectives.....	50
CONCLUSION.....	52

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADCT	: Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales
AI	: Audit Interne
AMBF	: Association des Municipalités du Burkina Faso
ARBF	: Association des Régions du Burkina Faso
AR	: Agences Régionales
CA	: Conseil d'Administration
CADEPAC	: Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Participation Citoyenne
CC	: Cellule de Communication
CG	: Contrôleur de Gestion
CT	: Collectivités Territoriales
CR	: Cartographies des Risques
CSI	: Cellule des Systèmes d'Information
DAJ	: Direction des Affaires Juridiques
DAMO	: Direction de l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DEPAC	: Décentralisation et Participation Citoyenne
DEPP	: Direction des Etudes, de la Prospective et de la Planification
DFC	: Direction des Finances et de la Comptabilité
DG	: Direction Générale / Directrice Générale
DOFI	: Direction des Opérations de Financement
DRH	: Direction des Ressources Humaines
FCFA	: Franc CFA
FDC	: Fonds de Développement Communale

FPDCT	: Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
ISO	: International Standard Organization
PA-PDSEB	: Projet d'Appui aux Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PA	: Plan d'audit
PRM	: Personne Responsable des Marchés
PPP	: Partenariat Public Privé
PTF	: Partenaire Technique et Financier

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1	Modalités de répartition des subventions aux collectivités territoriales
Graphique 1	Engagements financiers des partenaires techniques et financiers sur la période 2020-2022
Graphique 2	Allocations de ressources FDC sur la période 2020-2022
Graphique 3	Investissements réalisés sur 2020-2022 par region au titre du projet 3F
Graphique 4	Repartition des engagements financiers sur 2020-2022 au titre du PA PDSEB

AVANT-PROPOS

Au moment de faire le bilan des trois premières années (2020 à 2022) d'opérationnalisation de l'ADCT, permettez-moi, encore une fois, de saluer l'accompagnement des plus hautes autorités, des partenaires techniques et financiers et la franche collaboration des exécutifs communaux et régionaux.

En même temps, cette confiance, cet espoir du Gouvernement, des Partenaires techniques et financiers et de l'ensemble des acteurs de la décentralisation nous interpelle. Il nous faut donc relever le défi d'une ADCT performante, gage d'un rayonnement effectif de nos collectivités territoriales.

La rétrospective triennale est une initiative de la Direction générale destinée à vous faire découvrir et apprécier le travail de femmes et d'hommes, soucieux de participer au développement harmonieux de notre cher pays.

Vos éventuelles critiques et contributions nous aideront à améliorer nos prochaines éditions.

Bonne lecture !

La Direction générale

INTRODUCTION

En 2019, le chantier de l'ADCT débutait avec l'ensemble des acteurs de la décentralisation par le bilan d'une décennie d'accompagnement des collectivités territoriales (CT) par le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT). Cela a permis de constater ce qui a déjà été réalisé, d'identifier les difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre des projets de développement, de prendre en compte les nouveaux besoins des collectivités territoriales et de tracer les perspectives pour les années à venir.

Dès lors, le FPDCT devrait opérer sa mue :

- **sur le plan institutionnel et juridique** : un positionnement institutionnel en cohérence avec les référentiels de la décentralisation;
- **sur le plan de l'appui technique** : un renforcement de la prérogative d'appui technique aux collectivités territoriales afin d'améliorer la qualité des processus de financement des investissements et des services publics locaux;
- **sur le plan financier** : un accroissement considérable des possibilités en matière de mobilisation des ressources financières au profit des CT.

Ainsi, à partir 2020, c'est une autre décennie qui s'est ouverte. Celle de la naissance et de l'opérationnalisation d'une entité à même de capter tous les financements destinés à la prise en charge des compétences transférées aux CT, consentir des prêts et des garanties aux emprunts, prendre en charge les financements innovants (PPP, contribution financière de la diaspora, fonds verts) et assurer l'appui à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des CT.

PARTIE I

GENERALITES



I. AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

I.1. Historique

Le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) a été institué par l'article 141 de la Loi n° 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il a pour mission principale de concourir au financement des programmes prioritaires de développement local des collectivités territoriales et de contribuer au renforcement de leurs capacités opérationnelles.

Depuis sa création en 2004 et son opérationnalisation en 2008, les interventions du FPDCT ont permis d'obtenir des acquis majeurs qui confortent sa position de structure privilégiée de financement et d'accompagnement des CT. Fort de cela, on peut faire les constats ci-après :

- **un dispositif institutionnel et organisationnel** existant avec une couverture nationale : le FPDCT est présent dans les treize (13) régions du Burkina à travers ses agences régionales (AR) et son intervention porte sur l'ensemble des 364 CT;
- **une confiance accrue des PTF au fil des années** : cela est matérialisé à travers l'accroissement progressif des PTF dans l'accompagnement et la consistance des montants alloués au FPDCT;
- **une place de choix obtenue auprès des CT** : le FPDCT jouit d'une confiance auprès des CT qui sont ses partenaires originels. Cela se traduit par l'accompagnement au quotidien dont il bénéficie des structures faitières (AMBF et ARBF) et de leurs représentants dans le Conseil d'Administration. En somme, les élus locaux n'ont de cesse souhaité le renforcement des capacités du FPDCT afin de lui permettre de jouer véritablement son rôle de dispositif central d'appui technique et financier des CT;
- **une expertise développée dans le financement du développement local** : il est évident de nos jours que le FPDCT s'est forgé une expertise

L'ADCT est un mécanisme unifié de financement et d'appui technique des collectivités territoriales contribuant à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement et de gouvernance locale.

à travers la transparence, la sécurisation, la traçabilité, l'efficacité et la redevabilité dans la gestion des ressources allouées. La structure constitue de nos jours une interface crédible dans le financement des CT. En dépit des acquis majeurs enregistrés par le FPDCT, des insuffisances demeurent toujours et entravent son véritable ancrage institutionnel. Elles se résument essentiellement à :

- **un portage politique encore timide** : le FPDCT a été créé avec pour vocation d'être l'unique dispositif de financement des CT. Or, le constat qui se fait, est la création par l'Etat de structures et de mécanismes parallèles de financement des CT;



Mobiliser les acteurs par la présence nationale

- **une allocation des ressources non fondée sur des bases de prévisibilité et de durabilité** : le système d'allocation des ressources d'investissement au FPDCT ne permet pas jusque-là d'assurer des financements pérennes et prévisibles aux CT;
- **un statut qui limite la couverture de toutes ses missions** : en effet, certaines missions dont le financement des CT par des prêts et des garanties aux emprunts ne sont toujours pas opérationnelles du fait de son statut qui l'empêche de faire de la subvention en même temps que des prêts (*cf. décret n°2014-610/PRES/PM/MEF portant statut général des fonds nationaux*). De ce fait, la structure ne pouvant pas générer des ressources propres, sa capacité d'autofinancement est mise à rude épreuve;
- **une vision restrictive centrée uniquement sur le financement des CT** : depuis sa création en 2008, le FPDCT a essentiellement focalisé

sa mission sur l'octroi de subventions aux CT, occultant un autre pan à savoir l'appui technique et le renforcement de leurs capacités. Bien que ces dernières missions lui soient conférées à travers son statut, le manque de moyens financiers et humains a sans doute entravé sa mise en œuvre.

L'ADCT a pour mission principale de concourir au développement des collectivités territoriales, à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à leur disposition de tous les appuis financiers et techniques qui leur sont destinés.

Toutefois, après plus d'une décennie d'existence, il ressort que dans le fonctionnement du FPDCT et dans l'accomplissement de ses missions, il existait des insuffisances qui appelaient à être corrigées. En plus, de nouveaux enjeux en matière de décentralisation et d'accompagnement des collectivités territoriales sont apparus, à la faveur de l'adoption des référentiels du 3^e cycle de la décentralisation au Burkina Faso.

Ce qui a conduit, entre autres, à la restructuration du FPDCT en 2020, actée par deux référentiels juridiques, en l'occurrence :

- le décret n°2020-0927/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 17 novembre 2020 portant création de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) ;
- le décret n°2020-0960/PRES/PM/MATDC/MINEFID du 1^{er} décembre 2020 portant adoption des statuts de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT).

Après plus de dix (10) ans d'intervention, l'ADCT a engrangé des résultats qui lui ont permis d'être de nos jours, un partenaire incontournable dans le financement des CT.

Toutefois, à l'épreuve du temps, elle fait face à de nouveaux défis dictés surtout par les grandes réformes intervenues dans le secteur de la décentralisation.

L'ADCT succède dès lors au FPDCT avec des missions étendues notamment l'appui technique aux collectivités territoriales, le prêt et la garantie aux emprunts, la dotation globale de fonctionnement et d'équipement des CT, la fiscalité partagée notamment la TPP, ainsi que la mobilisation de financements innovants.

Les innovations opérées au sein de ce fonds national visent à l'adapter aux nouvelles ambitions que lui confèrent les référentiels de la décentralisation. Ses missions sont les suivantes :

- contribuer à mobiliser et à fédérer toutes les interventions des PTF au profit des CT ;

- contribuer à la mise en œuvre des financements innovants conformément à la Politique Nationale de la Décentralisation ;
- organiser la mise à disposition des dotations globales de fonctionnement et d'équipements aux CT ainsi que la fiscalité partagée.

I.2. Missions et attributions

Conformément aux textes fondateurs, la mission de l'ADCT est de concourir au développement des collectivités territoriales à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à leur disposition de tous les appuis financiers et techniques qui leur sont destinés.



Maintenir l'esprit d'équipe

Cette mission et les attributions s'y rattachant sont clairement déclinées à l'article 4 du décret 2020-0927/PRE/PM/MINEFID/MATDC du 17 novembre 2020, portant création de l'ADCT, qui dispose, entre autres, que l'ADCT doit veiller à :

- accorder aux collectivités territoriales tous concours techniques et financiers, notamment sous forme de subventions ou prêts et garanties aux emprunts pour le financement de leurs projets ou programmes d'investissements ;
- accompagner les collectivités territoriales à lever des fonds sur les marchés financiers ;
- promouvoir la mise en œuvre des financements innovants, conformément à la politique nationale de décentralisation au Burkina Faso ;

- contribuer à mobiliser et fédérer toutes les interventions des partenaires techniques et financiers au profit des collectivités territoriales, en lien avec les départements sectoriels ;
- organiser la mise à disposition des dotations globales de fonctionnement et d'équipement aux collectivités territoriales ainsi que la fiscalité partagée, notamment la taxe sur les produits pétroliers ;
- assurer l'accès équitable de toutes les collectivités territoriales aux ressources pour financer les investissements relevant de leurs compétences propres ou transférées ;
- recouvrer auprès des collectivités territoriales les sommes dues au titre des prêts accordés ou de la garantie aux emprunts ;
- contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités territoriales.

II. CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION DU TRIENNAT

Comme la plupart des établissements publics de l'Etat, le contexte du dernier triennat n'a pas été le meilleur des contextes possibles. En effet, tant au niveau national que sectoriel, il a été marqué par des événements qui ont entraîné des ralentissements, voire des suspensions d'activités.

Au niveau national

- **la crise de la covid 19**: en mars 2020, mesures de protection, confinement, etc.;
- **la tenue des élections présidentielles et législatives** en novembre 2020: ralentissement des activités;
- **la dissolution des conseils municipaux** a conduit à la mise en place de délégations spéciales à partir de juin 2022 et changements institutionnels dans les différents ministères;
- **le contexte sécuritaire** : impact négatif sur la réalisation des investissements dans certaines communes, la réalisation des missions terrain et la fonctionnalité des ouvrages.

Au niveau sectoriel

L'année 2021 a été caractérisée par l'élaboration de l'avant-projet de loi de programmation financière quinquennale de la décentralisation et la poursuite de la relecture du Code général des collectivités territoriales (CGCT). L'objectif visé étant de dynamiser le processus de décentralisation sur la base de référentiels juridiques

et stratégies innovants, devant permettre de consolider la décentralisation et d'en assurer la durabilité et la résilience en vue véritablement de promouvoir le développement et de renforcer la gouvernance locale. Toutefois, ces documents n'ont pas encore été adoptés.

III. MODALITES D'INTERVENTION

III.1. Principaux guichets de financement de l'ADCT

- **guichet subvention fonds fongibles (GFF)** : gestion des fonds fongibles repartis entre les collectivités territoriales suivant les critères de calcul des droits de tirage de l'ADCT ;
- **guichets spécifiques (GS)** : gestion des fonds destinés aux investissements des collectivités territoriales repartis suivants des critères géographiques et/ou sectoriels conformément aux politiques, stratégies, programmes/projets définis par le Gouvernement (Exemple : FDC, PSAE, P3F, PA-PDSEB);
- **guichet prêts/garanties aux emprunts (PGE)** : Gestion des fonds destinés à faire des prêts aux collectivités territoriales ou des garanties à des emprunts contractés par les collectivités territoriales. Ce guichet n'est pas encore actif. Une étude de faisabilité pour sa mise en place est en cours de réalisation ;
- **guichet appuis techniques (GAT)** : Gestion des fonds destinés à fournir des appuis techniques aux collectivités territoriales et à renforcer les capacités techniques de leurs ressources humaines.

III.2. Modes d'intervention de l'ADCT

- La subvention des projets d'investissement des CT à travers des droits de tirage (DT). Le DT est l'enveloppe mise à la disposition de la CT pour le financement de son programme ou projet d'investissement prioritaire.
- La mise à disposition des CT de guides et outils de gestion pour appuyer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'appui technique.
- L'appel à projets au profit des CT pour le financement de prestations (études, audits, élaboration de documents de planification etc.) dans le cadre de l'appui technique.



L'ADCT est représentée dans les 13 régions. La Directrice générale pose avec les Directeurs d'agences régionales

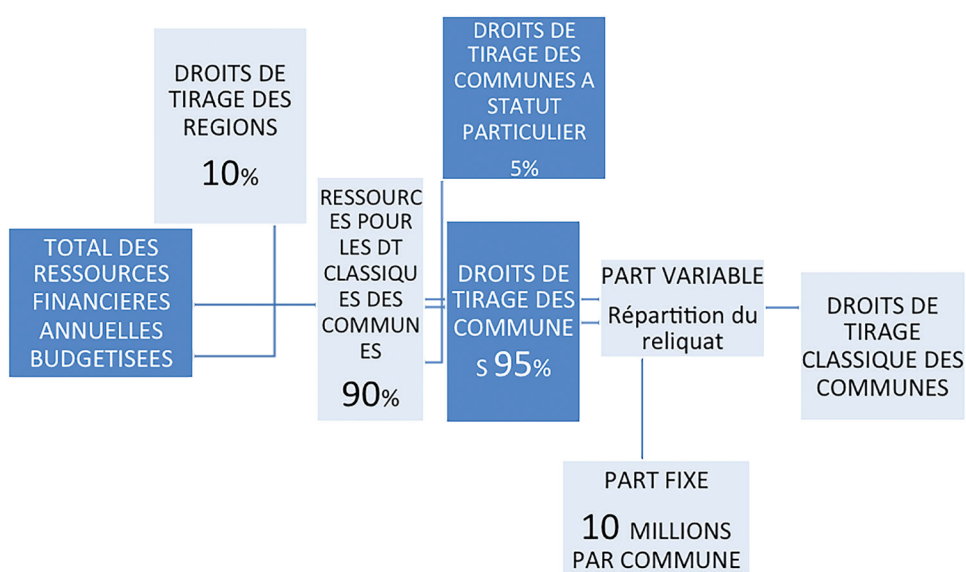


Fig 1 : modalités de répartition des subventions aux CT

III.3. Les mécanismes de mobilisation et de financement

L'ADCT met annuellement à la disposition des CT des subventions, déterminées sur la base de critères établis, pour le financement de leurs projets et programmes prioritaires. En tant qu'instrument national d'appui, les mécanismes de financement s'inscrivent dans un cadre à travers un code de financement qui comporte les éléments suivants :

- les types de projets et activités éligibles ;
- les conditions d'octroi des subventions ;
- les droits de tirage.

PARTIE II

REALISATIONS



I. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

I.1. Cadre partenarial

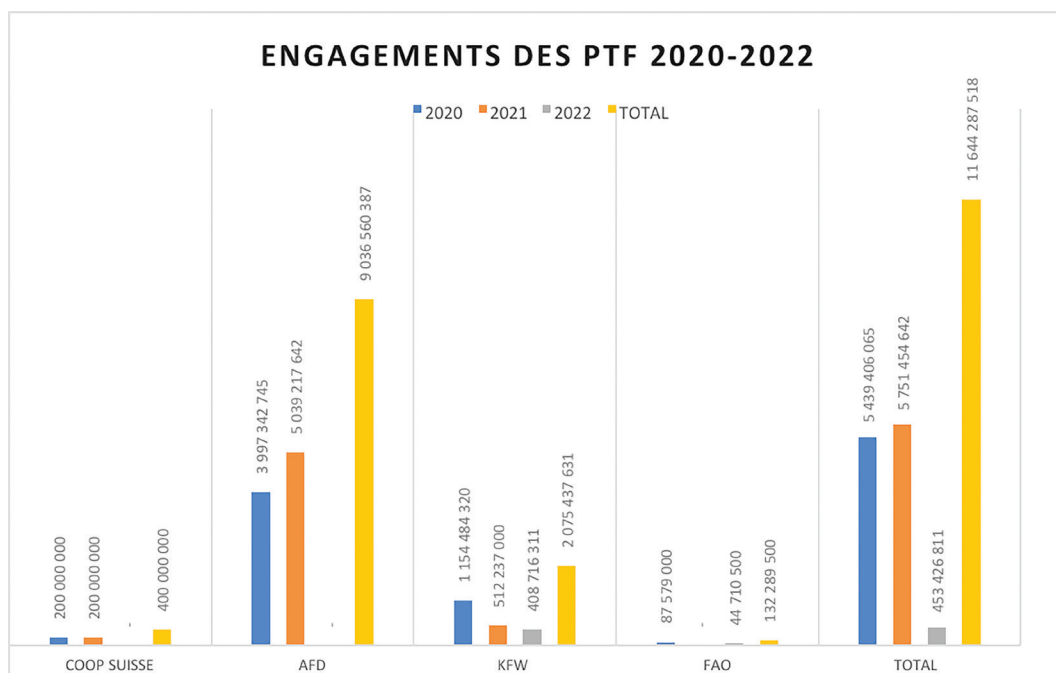


Relever le défi de la mobilisation des ressources

L'ADCT a bénéficié de l'appui de certains PTF dans le cadre de l'important rôle qu'elle joue dans la mise en œuvre du processus de décentralisation au Burkina Faso. Il s'agit :

- **de la Coopération suisse**, à travers le DEPAC et un appui institutionnelle à l'ADCT ;
- **de la Coopération allemande** pour la mise en œuvre du Fonds de Développement Communal (FDC);
- **de l'Agence Française de Développement (AFD)** à travers la mise en œuvre des projets ci-dessous:
 - le **Projet d'Appui aux Communes de l'Ouest du Burkina Faso** (PACOF) en matière de gestion du foncier rural et des ressources naturelles dont la gestion du Fonds d'Investissement Communal (FIC) mis en place sur la période 2014-2019 est confiée au FPDCT;

- le **Programme de Sécurité Alimentaire dans l'Est du Burkina Faso (PSAE)** destiné à améliorer la sécurité alimentaire des populations de la région de l'Est, dont la gestion du Fonds d'Investissement Communal/Régional (FIC/FIR);
 - le **projet d'appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PA-PDSEB)** dans le cadre de son volet 1, la réalisation d'infrastructures scolaires sous maîtrise d'ouvrage communale ;
 - le **Projet 3 Frontières**
- de la **FAO**, sous forme de projet pilote « **restauration des forêts, des paysages et gestion durable des terres (RIP/GDT)**»



Appuis institutionnels à l'ADCT

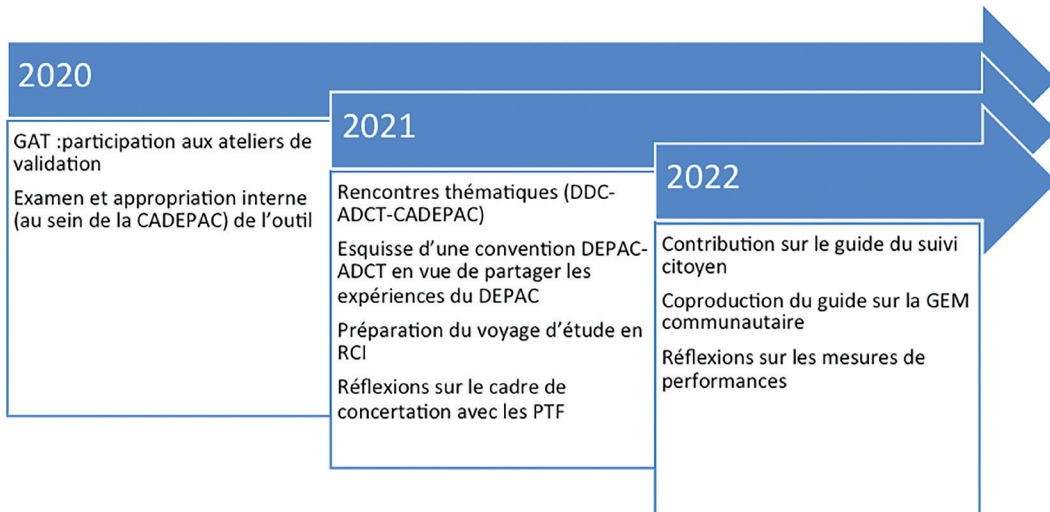
Partenaires	Objet	Montant
PACT (Banque mondiale)	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers régionaux et provinciaux sur l'appropriation des documents opérationnels de l'ADCT - Acquisitions (véhicules, consommables, mobiliers de bureau) 	131 644 870
Coopération suisse (DEPAC 2)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'outils de gestion (plan stratégique, plan de développement institutionnel, cartographie des risques, manuel de procédures administratives, financières et comptables, guides de suivi-citoyen et guide de gestion et entretien des infrastructures) - Voyage d'étude en République de Côte d'Ivoire 	109 348 620
TOTAL		240 993 490

I.1.1. Le partenariat mandataires DEPAC-ADCT

Avec sa transformation de FPDCT en ADCT et la création du guichet appui technique (GAT), un rapprochement avec la CADEPAC s'opère sous l'égide de la DDC. Les orientations de ce partenariat avec la CADEPAC sont clairement définies lors de l'atelier d'échanges thématiques entre l'ADCT et le DEPAC organisé le 1er mars 2021 par la DDC. Nait alors l'idée de partager les expériences du DEPAC avec l'ADCT.

A l'issue de la rencontre de concertation entre la CADEPAC et l'ADCT le 09 juin 2021, des centres d'intérêts sont définis entre l'ADCT et la CADEPAC: le voyage d'étude sur le financement des CT, le cadre de concertation ADCT-PTF et le guichet développement économique régional.

Le bilan du partenariat peut se résumer ainsi qu'il suit :



I.2. Cadre structurel

I.2.1. Au niveau des ressources humaines : former pour améliorer les performances.

Engagée dans une démarche de repositionnement et de réforme organisationnelle depuis 2020, l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) s'est dotée d'un Plan Stratégique dont la finalité est de « *garantir une planification et une gestion efficace des actions de l'ADCT en vue d'améliorer ses performances pour une prise en charge adéquate de sa mission et l'atteinte des résultats qui lui sont assignés* ». Elle a, dans la dynamique d'optimiser la mise en œuvre de ce plan stratégique, commandité une mission d'élaboration de son plan de développement institutionnel.



Les administrateurs en immersion à la Direction générale de la décentralisation et du développement local (DGDDL) de la République de Côte d'Ivoire

L'élaboration de cet outil s'accompagne aussi d'autres outils de planification en matière de Gestion des Ressources Humaines dont, entre autres, le plan de formation triennal. En effet, le renforcement des capacités est une condition de réussite des processus de transformation organisationnelle. Il outille les acteurs pour répondre aux évolutions de leurs fonctions et compétences. Il atténue par ailleurs les appréhensions et résistances de ces derniers par rapport au changement en les rassurant sur leurs capacités à relever les défis qui en résultent.

Cette place prépondérante pour la réussite des processus de transformation justifie l'intérêt constant accordé à la formation par les responsables du pilotage d'importants dispositifs de gestion du changement. C'est le cas pour ce qui est de la réforme actuellement en cours au niveau de l'ADCT. En effet, les ambitions mentionnées dans le plan stratégique sont le vecteur d'une profonde transformation des pratiques et de la logique de l'appui à apporter aux collectivités Territoriales du Burkina Faso.

Pour la période 2020-2022, quatre (04) sessions de formation ont été organisées au profit des administrateurs du Conseil d'administration et dix-sept (17) sessions de formation ont été organisées au profit des agents de l'ADCT.



En plus, trois (03) agents ont bénéficié des formations à l'étranger, dont deux (02) à Dakar au Sénégal et un (01) à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

En outre, un voyage d'étude a été organisé au profit des administrateurs et des agents de l'ADCT en République de Côte d'Ivoire.

1.2.2. Au niveau des organes, des outils de pilotage et d'aide à la décision

Nommés en conseil des ministres le 9 juin 2021, les neuf membres du Conseil d'administration de l'ADCT ont été installés dans leur fonction le 27 août de la même année ; rendant ainsi opérationnel, l'organe d'orientation de la structure. Au niveau de l'organe de gestion, il est relevé l'installation, le mercredi 10 août 2022, de Madame Donbeyitwor Jeanne-Marie Raïssa YAMEOGO/DABIRÉ, dans ses fonctions de Directrice Générale de l'ADCT, en remplacement de Monsieur Bruno S. DIPAMA qui aura passé 3 années à la tête de la structure. La période 2020-2022, période de basculement du FPDCT à l'ADCT, a été mise à profit pour l'élaboration des outils de planification et d'aide à la décision. En effet, l'ADCT s'est dotée en fin 2021 d'un ambitieux plan stratégique couvrant 2022-2026, avec la



Après trois années de bons et loyaux services, monsieur Bruno S. DIPAMA (à droite) cède la direction de l'Agence à madame Donbeyitwor Jeanne-Marie Raïssa YAMEOGO/DABIRÉ. Cette passation de charge a été présidée par monsieur Edgard Sié SOU, SG-MATDS.

ferme ambition d'être à l'horizon 2026, « *une institution moderne, résiliente, au service de collectivités territoriales qui, performantes, délivrent des services locaux de qualité contribuant à l'épanouissement des populations.* ».

Le plan stratégique est assorti d'outils de soutien à la mise en œuvre :

- un plan de développement institutionnel (incluant, un plan de formation, une stratégie de gestion du changement, un plan de motivation et un plan d'équipement);
- une stratégie assortie d'un plan de communication.

A côté de ces documents de planification, l'ADCT a entrepris l'élaboration de documents de gestion. Il s'agit de :

- l'organigramme;
- le manuel de procédures administratives, financières et comptables;
- le manuel de procédures techniques, et,
- la cartographie des risques.

II. SUR LE PLAN DES SERVICES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

II.1. Le Guichet Fonds Fongibles

Les fonds fongibles sont des subventions mobilisées auprès de l'Etat et des PTF et réparties aux collectivités territoriales selon des règles communes. Le principe d'intervention consiste à :

- constituer un panier commun des ressources pérennes et prévisibles pour contribuer au financement des investissements des CT ;
- sécuriser et assurer une gestion saine et cohérente des ressources de l'Etat et des PTF destinées au financement des investissements des CT ;
- assurer un accès équitable de toutes les CT aux ressources de l'Etat et des PTF mobilisées pour financer des investissements

Le guichet fonds fongibles (FF) qui est opérationnel depuis 2011 est destiné à mobiliser et gérer ces ressources sans pré-affectation et réparties entre les collectivités territoriales.

Les ressources du guichet FF servent à financer tout investissement conforme aux compétences transférées aux collectivités territoriales telles que définies dans le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le fonctionnement de ce guichet est régi par des documents opérationnels adoptés par le conseil d'administration de l'ADCT et la réglementation nationale en vigueur.

Les projets éligibles au financement du guichet FF sont classés par nature selon cinq (5) catégories :

- **Catégorie A** : Infrastructures éducatives, sanitaires et administratives
- **Catégorie B** : Infrastructures marchandes et autres infrastructures assimilées
- **Catégorie C** : Infrastructures socio-économiques ne générant pas directement de revenus mais améliorant les conditions de vie des populations avec un impact sur le potentiel/base de ressources de la collectivité territoriale
- **Catégorie D** : Infrastructures socio-collectives générant de revenus ou ayant un certain retour sur investissement
- **Catégorie E** : projets communautaires (Associations, coopératives, union ou toute autre forme de regroupement formel.). Toutes catégories de projets appartenant au patrimoine de la communauté bénéficiaire (Boutiques villageoises, magasins villageois, centre de formation, tout autre projet de commun accord entre l'ADCT et les collectivités territoriales.)

Des acquis à renforcer :

- l'accès équitable de toutes les CT aux ressources pour financer les investissements relevant de leurs compétences ;
- sécurité financière et gestion saine et cohérente des ressources de l'Etat et des PTF destinées au financement des investissements des CT ;
- au fil des ans, l'ADCT s'affirme de plus en plus auprès des PTF, des CT et des acteurs étatiques comme le principal dispositif national de mobilisation des ressources de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers destinées au financement des investissements des CT ;
- l'élargissement de la mission de l'ADCT avec l'opérationnalisation du guichet appui technique et la création d'autres guichets répondant aux besoins réels des C T ;
- la capitalisation des bonnes pratiques des guichets spécifiques
- existence de documents opérationnels ;
- la célébration de la décennie du FPDCT.

Il faut noter par ailleurs la possibilité qu'un projet puisse impliquer plus d'une collectivité territoriale. Dans ce cas, on parle de projet inter collectivités. Aussi, est-il possible qu'un projet puisse s'exécuter sur plusieurs années, appelé projet pluriannuel.

De 2020 à 2022, onze milliards, six cent millions de francs CFA ont été mobilisés au profit de ce guichet. Ce montant comprend la contribution de l'Etat et celle de la Coopération suisse.

Habituellement, la contribution de l'Etat est d'environ 6 milliards par an. La baisse considérable constatée sur ce montant s'explique notamment par les régulations budgétaires dues au contexte sécuritaire. Des plaidoyers sont initiés en vue d'un relèvement de la contribution de l'Etat.

II.2. Les Guichets spécifiques

II.2.1. Le Fonds de développement communal

Le FDC a été créé dans le cadre de l'appui de la Coopération allemande au processus de décentralisation au Burkina Faso, à travers le secteur de concentration prioritaire «Programme Décentralisation Développement Communal» (PDDC).

Le FDC est mis en œuvre par deux (02) Promoteurs, en l'occurrence Ecobank Burkina Faso / Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (FICOD) et l'Agence nationale d'appui au Développement de Collectivités Territoriales (ADCT).

En rappel, le FDC s'exécute par phases que sont :

- la 1^{ère} phase qui a duré de septembre 2012 à mai 2017 avait pour objectif de Projet « les CT sont renforcées et réalisent et entretiennent des infrastructures susceptibles d'améliorer les services publics et de renforcer l'économie locale » ;
- la 2^{nde} phase de juin 2017 à août 2019 avait pour objectif de Projet « les Collectivités territoriales (CT) renforcées réalisent et entretiennent les infrastructures (issues des plans de développement qui ont été élaborés de manière participative) susceptibles d'améliorer les services publics et de renforcer l'économie locale ».

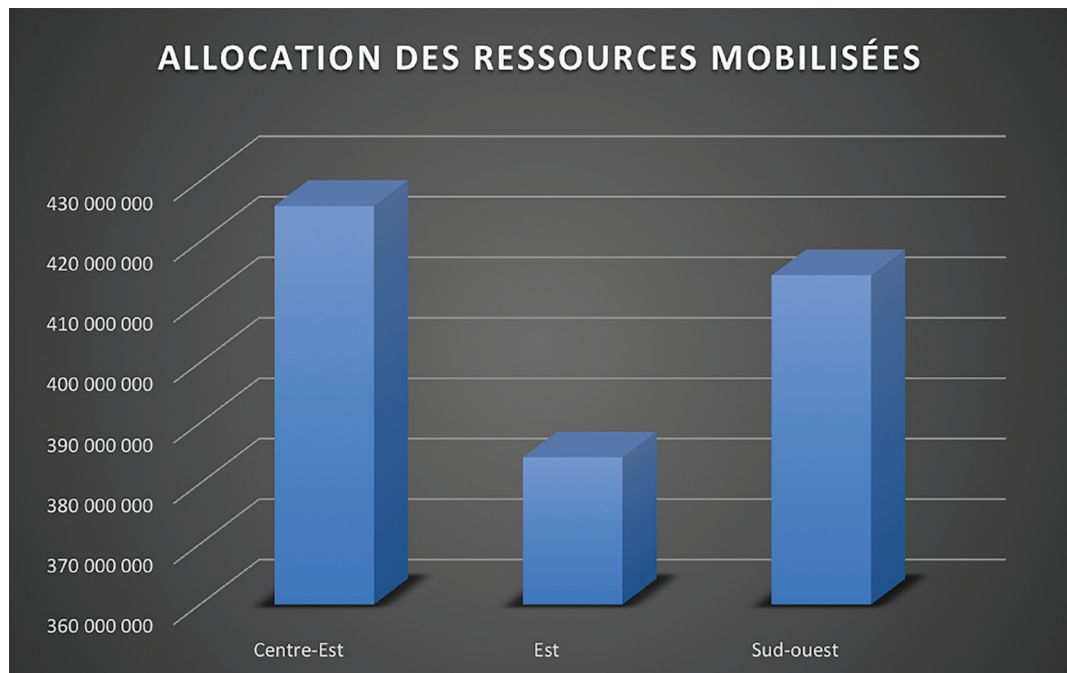
SUCCESS STORIES

- La définition et l'application des critères de performances pour octroyer les droits de tirage à partir de la phase III et l'attribution des droits de tirage spécifiques aux 5 communes méritantes de chaque région. Cela a le mérite de créer une saine concurrence entre les communes.
- La prise en compte dans le contrat de financement de la sécurisation foncière et des éléments de gestion environnementale et sociale. A partir de 2022, tous les projets financés par le FDC III prévoient dans le cadre de devis estimatif et quantitatif un item relatif à la plantation d'arbres et à la limitation du terrain devant abriter la réalisation.
- La supervision des grandes étapes (fouilles, béton armé, chainage, charpente, toiture...) de l'exécution des travaux par les acteurs des agences régionales. La supervision commence depuis la remise du site sanctionnée par un procès-verbal en passant par l'exécution proprement dit des travaux à la réception provisoire. Le recrutement des techniciens supérieurs en génie civil à partir de 2020 a contribué énormément à la qualité des infrastructures réalisées par les communes et à la qualité des dossiers d'appel à concurrence.
- L'élaboration et la vulgarisation d'un manuel de maintenance des bâtiments communaux de concert avec le FICOD. Le manuel a été finalisé au cours de l'atelier de formation des formateurs, tenu du 9 au 14 mars 2021 à Gaoua. Pour sa vulgarisation, 6 communes pilotes soit 2 par région ont été proposées par les agences régionales de l'ADCT et les antennes du FICOD. Une implémentation de la phase pilote du guide sur la maintenance des infrastructures communales sera réalisée au cours des années à venir.
- La production d'une note technique sur les réceptions définitives. Cette note technique a permis d'insister auprès des acteurs des communes de procéder aux différentes réceptions définitives même si cela a été fait avec des difficultés surtout liées à l'insécurité dans certaines communes de la zone d'intervention du FDC.
- L'élaboration et l'application d'outils de suivi-évaluation. Un certain nombre d'outils notamment la fiche de critères de mesure des indicateurs qualitatifs, la fiche de critères d'appréciation de la qualité des infrastructures, KoboCollect, Dropbox ...ont été élaborés et appliqués sur le terrain. Dans ce contexte d'insécurité, KoboCollect permet le suivi à distance des projets et de géolocaliser les ouvrages réalisés. Toute chose qui facilite la production des différents rapports au niveau central.

- et la 3^{ème} phase démarrée en septembre 2019, avec comme objectif de Projet « les Collectivités territoriales (CT) améliorent leur gouvernance, réalisent et entretiennent les infrastructures issues des plans de développement (élaborés de manière participative) et financés par le FICOD / ADCT dans la perspective d'améliorer les services publics et de renforcer l'économie locale ».

Cette phase en cour, s'achève le 31 décembre 2023.

La zone d'intervention du projet concerne les régions administratives du Centre-Est, de l'Est et du Sud-Ouest. Le FDC couvre 85 communes dont 30 pour le Centre-Est, 28 pour l'Est et 27 pour le Sud-Ouest. Sur la période 2020-2022, un milliard deux cents millions (1 200 000 000) F. CFA ont été mobilisés au titre de ce guichet et répartis comme suit aux trois régions.



II.2.2. Le Projet 3 frontieres

Le Projet 3 Frontières est un programme régional mis en œuvre dans la région frontalière du Liptako Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger). Il est placé sous maîtrise d'ouvrage nationale, avec l'appui d'ONG opérateur et est financé par l'Agence française de développement (AFD). Son objectif spécifique est d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers. Trois résultats sont affectés au Projet :

- **Résultat 1** - La viabilité des filières agro-pastorales est améliorée, générant durablement des emplois locaux et une augmentation de revenus pour les productrices et les producteurs.
- **Résultat 2** - Les collectivités de la zone frontalière rendent disponibles et accessibles aux populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques prioritaires au regard de l'apaisement des conflits.
- **Résultat 3** - Le dialogue social entre les composantes des sociétés locales est renforcé.

Au Burkina Faso, le Projet est inscrit dans le champ du programme budgétaire décentralisation du MATDC, sous le pilotage du Secrétaire général du ministère représenté par la direction générale en charge des collectivités territoriales (DGCT). Aussi le Projet 3 Frontières est-t-il supervisé par le comité de revue du programme budgétaire décentralisation. Un comité technique de suivi est mis en place dans le cadre du Projet Trois Frontières. Il a un mandat consultatif et se tient en amont des comités de revue.

Le Projet est mis en œuvre par l'ONG Gret en partenariat avec des Organisations Paysannes Agricoles (OPA) et l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), au sein d'un consortium d'ONG (IRAM, AVSF, Gret, CIEDEL). Le Projet 3 F a trois (03) composantes à savoir :

Composante 1: Amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales afin de générer durablement des emplois locaux

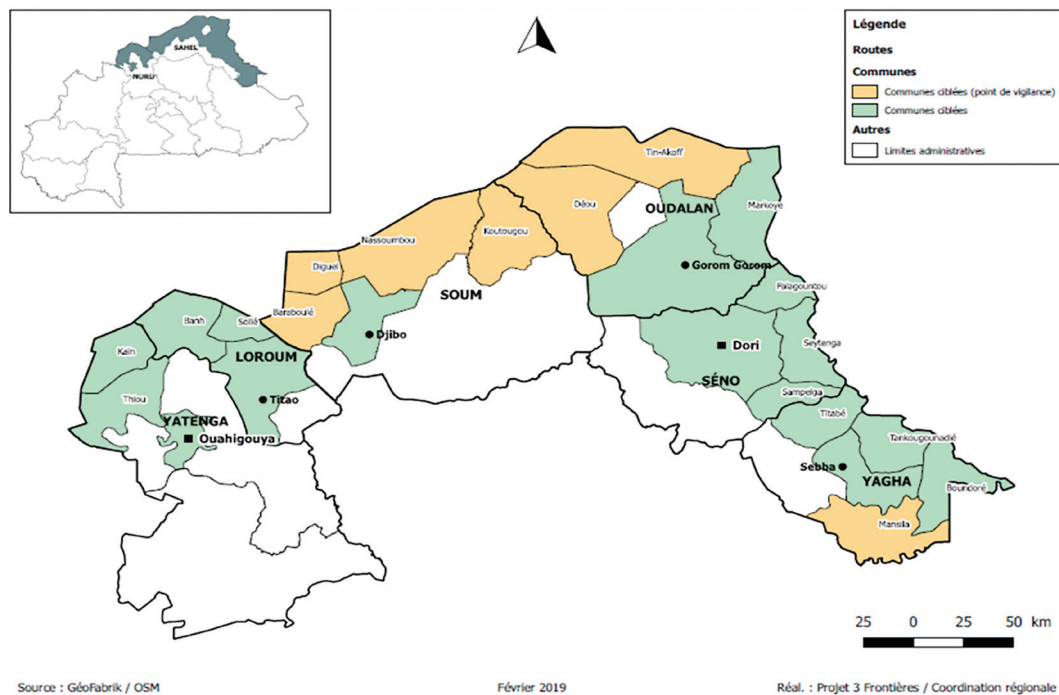
Composante 2: Appui aux collectivités locales dans la mise en œuvre d'investissements socio-économiques prioritaires

Composante 3: Le renforcement du dialogue entre les différentes composantes des sociétés locales

Il faut noter que c'est la **Composante 2:** Appui aux collectivités locales dans la mise en œuvre d'investissements socio-économiques prioritaires qui est mis en œuvre par l'ADCT sous la maîtrise d'ouvrage du MATDS conformément à la convention de gestion de fonds, signée le 20 mai 2020.. Quant à la maîtrise d'ouvrage des composantes 1 et 3, elle est confiée à l'ONG GRET qui a assuré la maîtrise d'ouvrage

D'un coût initial de 3 millions d'Euros, formalisée dans la convention de financement signée le 24 octobre 2019, le FIC a fait l'objet d'un financement complémentaire de 5 millions d'Euros, objet de l'avenant n°1 à la convention de financement signé le 22 novembre 2021.

La gestion du FIC-3F est soumise **aux règles de la comptabilité publique nationale auxquelles s'appliquent des dérogations définies dans la convention de financement** permettant de tenir compte des spécificités de la zone d'intervention.



La zone d'intervention du FIC-3F correspond à la zone du programme 3F couvrant 25 communes dans les régions du Nord et du Sahel

Situation de mise en œuvre physique et financière

Deux tranches du Fonds d'Investissement Communal (FIC) ont été octroyées aux communes de la Zone d'Intervention du Projet (ZIP).

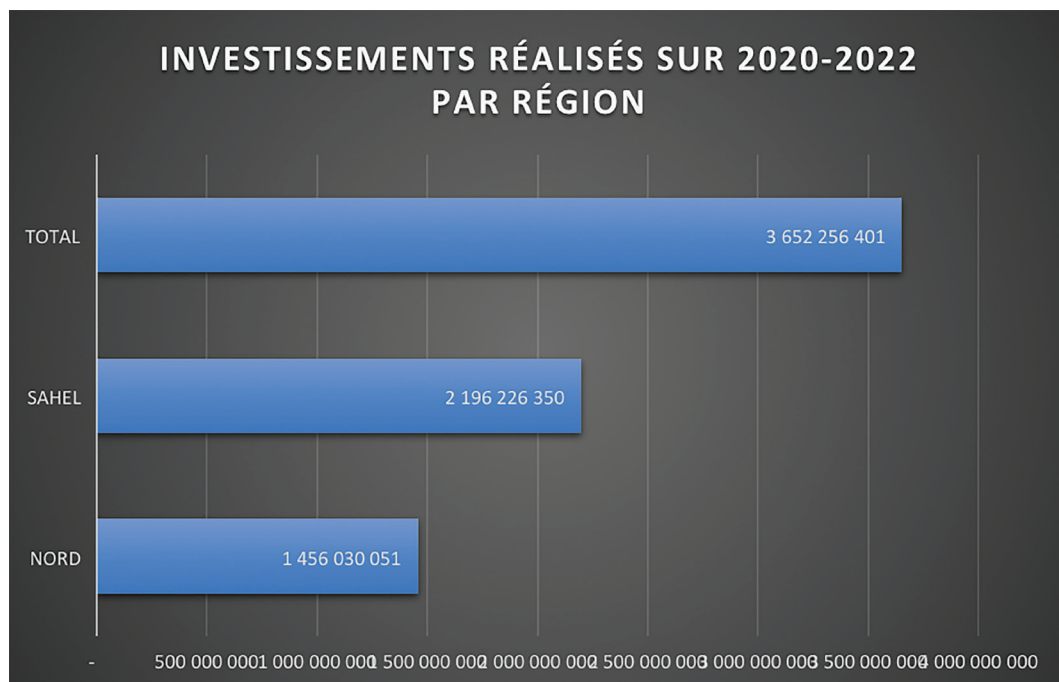
Conformément à la convention de financement, une première tranche (DT 2020): 3 millions d'euros (dont 2 337 000 d'euros pour 24 communes). Les communes ont donc été bénéficiaires d'un droit de tirage d'un montant de 1 473 750 001 FCFA. Au niveau des régions à savoir le Nord et le Sahel, les projets issus de ces premiers DT ont été exécutés et réceptionnés provisoirement à 100%.

Pour ce qui est de la seconde tranche (DT 2021-2022): 5 millions d'euros (dont 4 660 000 pour 25 communes), c'est un montant de 3 115 795 751 FCFA qui a été mis à profit pour la réalisation des investissements des communes.

Pour ce qui est des projets issus des DT de 2021-2022 d', sur un total de 54 projets nous avons 43 projets achevés et réceptionnés provisoirement, soit un taux

d'achèvement de 81%. Ce sont donc au total, près de 4 600 000 000 FCFA pour les investissements des communes pour ces deux Droits de tirage.

Il y a aussi des ressources spécifiques pour des investissements complémentaires d'un montant de 472 147 719 F CFA qui ont été allouées à des communes bénéficiaires.



II.2.3. Le Projet de sécurité alimentaire dans l'Est du Burkina Faso

Le PSAE est le fruit de la coopération entre l'État Burkinabé et la République de France en matière de la lutte contre la pauvreté à travers le développement du monde rural. Les interventions du PSAE couvrent les 27 communes de la région de l'Est réparties en cinq provinces (Gourma, Gnagna, Tapoa, Komandjari et Kompienga), à savoir 22 communes rurales et 5 urbaines ainsi que le conseil régional en tant que Collectivité territoriale (CT).

Le Projet est articulé autour de cinq composantes : i) Infrastructures d'appui à la sécurité alimentaire ; ii) Renforcement de la productivité des filières agricoles et d'élevage ; iii) Planification/gestion durable des territoires et sécurisation foncière; iv) Coordination du projet et appuis aux maîtrises d'ouvrage et (v) Formation et insertion professionnelle des jeunes¹.

¹ La mise en œuvre de la composante 5 relative à l'insertion professionnelle des jeunes est déléguée à l'ONG Acting For Life (AFL) suivant une convention entre AFL et l'AFD

Ce projet qui est prévu initialement pour être conduit sur une période de cinq (05) ans (1^{er} octobre 2016-30 septembre 2021) a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Le PSAE vise à améliorer la sécurité alimentaire des populations de l'Est du Burkina Faso, en développant leurs capacités de résilience face aux changements climatiques et aux aléas économiques par :i) l'amélioration des conditions de production et de commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage par la création et la réhabilitation d'infrastructures rurales ;ii) l'augmentation de la productivité des systèmes de production agro-pastoraux et des filières agricoles et d'élevage ;iii) la contribution à une gestion durable et sécurisée des ressources naturelles et des terres agricoles, en renforçant l'application de la loi foncière en milieu rural et la planification locale du développement économique.

Sa stratégie repose sur une approche territoriale intégrant les collectivités territoriales (CT) et les acteurs locaux du développement agricole (Organisations Professionnelles, associations, etc.) à travers trois niveaux d'actions :i) l'appui aux communes dans la planification et la gestion de leur espace rural y inclus la sécurisation foncière de leur territoire à travers l'application de la loi 034/2009 portant régime foncier rural (Composantes 3 et 4) ;ii) le financement et l'appui à la maîtrise d'ouvrage d'infrastructures d'appuis à la sécurité alimentaire (Composantes 1 et 4) ;iii) l'accompagnement des producteurs et leurs organisations (OPA/OPE) et association de gestion dans la mise en valeur de ces investissements et l'amélioration de la productivité agricole (Composante 2).

La Maîtrise d'Ouvrage du Projet a été confiée au ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) représenté par la Direction Régionale de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (DRAAHM) de l'Est, Maîtrise d'Ouvrage Déléguée. La Maîtrise d'œuvre du Projet est confiée à une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Fada N'Gourma au sein de la DRAAHM de l'Est, et qui dispose d'un Opérateur d'appui (groupement des bureaux d'études CA 17 International, chef de file, CACG, ARP Développement et ODEC) qui met à disposition les experts techniques de l'UGP. la gestion de la composante 1 est assurée Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT), actuel « Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) sous forme d'un Fonds d'Investissement Communal /Régional (FIC/FIR).

Le financement du PSAE est assuré par :

- Agence Française de Développement (AFD) : 30 Millions d'Euros en Crédit PTC et 4 Millions d'Euros en subvention ;
- Etat Burkinabè : 3,4 Millions d'Euros de contrepartie nationale ;
- Communes bénéficiaires : 1 Million d'Euros.

Conformément à la convention de gestion de fonds signé le 14 juillet 2017 entre le MAAH et le FPDCT (actuel ADCT) à travers les FIC et FIR , l'ADCT a pour missions principales le transfert des fonds au profit des CT pour des investissements éligibles, l'appui technique et le renforcement des capacités des CT à travers le suivi terrain et administratif de l'exécution et de la fonctionnalité des investissements, la sensibilisation sur les procédures et enfin le reporting des activités. Au terme, **1597 investissements** de tout type et de nature confondus¹; **55 projets de travaux** ont été abandonnés, **14 projets de travaux** ont été abandonnés et **1528** ont été achevés soit un taux de réalisation de **99,09%** au 31 décembre 2022.

L'avènement de la transition politique et la dégradation accentuée de la situation sécuritaire au Burkina Faso et particulièrement dans la région de l'Est ont fortement impacté la réalisation des activités sur le terrain. La stratégie a consisté à intensifier l'accompagnement de proximité des CT à absorber le maximum des ressources disponibles à travers les décaissements et l'exécution des investissements, de collecter les données et les pièces nécessaires pour la justification des dépenses et pour la production des rapports. Cela a été possible grâce au mécanisme de suivi à distance développé par l'ADCT.

Au 31 décembre 2023, sur 3 milliards cinq cents millions mobilisés au titre de ce guichet, c'est la somme de 2 milliards 74 millions qui a été décaissée par l'ADCT au profit de la région de l'Est, dans le cadre de la mise en œuvre du PSAE.

II.2.4. Le Projet d'appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PAPDSEB), une convention de gestion de fonds a été signée entre le Fonds Permanent d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) actuel Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales(ADCT) et le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) actuel Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) pour

la réalisation d'infrastructures scolaires en mode décentralisé (convention N°CBF1281_01_B du 20 février 2016). Le MENAPLN, maître d'ouvrage du Projet met à la disposition de l'ADCT une partie des ressources financières affectées à la mise en œuvre du volet 1 de la composante 1 du Projet. Démarré en 2017 pour trois ans, le projet a été prorogé jusqu'en 2022. La zone d'intervention couvre trois régions (la zone péri-urbaine de Ouagadougou dans la région du Centre, le Centre-Nord et le Centre-Est). L'Agence Française de Développement, le principal bailleur octroie ce financement incluant le coût des infrastructures scolaires à réaliser et les frais liés au fonctionnement de l'ADCT soit 3,5% du montant affecté à la réalisation des dites infrastructures. Au démarrage du projet, les acteurs de mise en œuvre (ADCT, MENAPLN, UCP/PA-PDSEB, AFD) ont élaboré un programme prévisionnel des dépenses (investissement + fonctionnement) sur la durée du projet (2017-2019). Ce programme prévisionnel a obtenu l'Avis de Non-Objection (ANO) de l'AFD pour sa mise en œuvre durant la période indiquée en même temps que le détail de l'utilisation de l'avance de fonds de la première année. Un Plan de travail et de budget annuel (PTBA) est élaboré chaque année par l'ADCT pour son fonctionnement sur la base du programme prévisionnel.

SUCCESS STORIES

Expérience pilote de réalisation d'infrastructures éducatives sous maîtrise d'ouvrage communale via l'ADCT avec une gestion efficace et efficiente des ressources.

- **Mise à disposition des devis et plans type des réalisations (CEG en R+ 2 de la commune de Ouagadougou)**
- **Valorisation des CLP dans le suivi citoyen des projets (Formation, clause contractuelles)**
- **Implication des COCES au sein des CLP dans le suivi et la gestion et l'entretien des Ouvrage**
- **Techniciens en bâtiment recrutés par le MENA membres des CLP pour la formation et le suivi renforcé des réalisations**
- **Elaboration d'un document de guide de suivi citoyen Mise en place d'une application « Google sheet » pour la collecte et le suivi par les acteurs administrés par la DGESS MENA**
- **Cérémonies officielles d'inauguration des infrastructures**
- **Réalisation d'un film documentaire**

Au terme de la période de sa mise en œuvre, un programme prévisionnel révisé a été soumis à l'AFD pour avis de non-objection (ANO) pour son prolongement jusqu' en 2022.

- **OBJECTIFS DU PROJET :**

- (i) Améliorer la gestion et le pilotage de la dépense publique ;
- (ii) Accroître les capacités de réponse à la demande scolaire.

- **TYPES D'INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES :**

Conformément aux domaines couverts par le volet 1 de la Composante 1 du Projet, son éligibles au financement, les projets de réalisation d'infrastructures scolaires sous la responsabilité de la commune bénéficiaire, notamment :

- la normalisation d'établissements scolaires et leur équipement en mobilier ;
- l'extension d'établissements scolaires et leur équipement en mobilier ;
- la réhabilitation de salles de classe et leur équipement en mobilier ;
- la résorption des salles de classe sous pailloles et leur équipement en mobilier ;
- la construction d'établissements scolaires et leur équipement en mobilier.

- **ZONE D'INTERVENTION DU PROJET :**

Pendant cette phase du programme, la zone d'intervention correspondra uniquement aux communes prioritaires des régions du **Centre-Nord**, du **Centre-Est** et de **la zone péri-urbaine de Ouagadougou**, dans la région du **Centre**. La liste des communes bénéficiaires a été établie par le Projet, pour la réalisation des infrastructures scolaires sur la durée du projet.

Il s'agit d'une liste de **25 sites pour le post primaire et d'une liste des 28 écoles pour résorption paillole** selon la convention qui a été réajustée à **18 sites pour le post primaire tenant compte des bâtiments R+2 de Ouaga** et **17 écoles nouvelles/ normalisation / résorption paillole**.

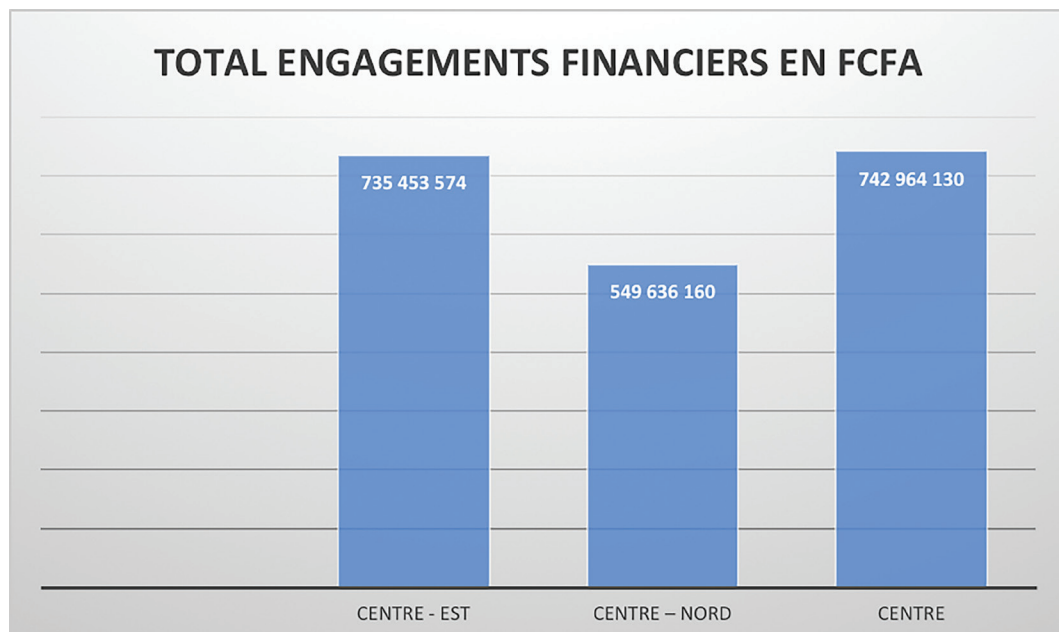
- **CHRONOGRAMME D'EXÉCUTION :**

- Signature de la convention de financement AFD/ Burkina Faso : 20 février 2016
- Signature convention de gestion de Fonds MENA/FPDCT : février 2017

- Durée de la convention : 4 ans.
- Date de démarrage technique : juillet 2017
- Durée technique prévue : 3 ans
- Date prévisionnelle initiale de clôture : juin 2020
- Signature de l'avenant à la convention de financement AFD/ Burkina Faso :
22 juillet 2020
- Prolongation technique de clôture : septembre 2022

Le financement total accordé par l'AFD est deux milliards quatre-vingt-dix-neuf millions soixante-deux mille quatre cents (2 099 062 400) francs CFA, soit l'équivalent de trois millions deux cent mille (3.200.000) euros. Le montant total des frais de fonctionnement du ADCT correspond à 3,5% du montant affecté à la réalisation des infrastructures soit soixante-dix millions neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-six (70 982 786) francs CFA, (contre-valeur en euros : cent huit mille deux cent treize (108 213 euros).

Au terme du délai technique contractuel de mise œuvre du projet, les fonds mis à disposition de l'ADCT pour la prise en charge du volet investissement après le dernier appel de fonds s'élevaient à un milliard neuf cent quatre-vingt-deux millions deux cent cinquante un mille deux cent quatre-vingt-quatre (1 982 251 284) FCFA soit 100 % du financement engagé. Le reliquat initialement non engagé sur la convention de gestion s'élève à quarante-cinq millions huit-cent vingt-huit mille six-cent quatre-vingt-dix-sept (45 828 697) FCFA. Le tableau suivant donne la situation des ressources financières mobilisées par région.



II.2.5. Le Projet FFEM / « projet FAO »

Le projet « Restauration des Forêts et des Paysages (RFP) et Gestion durable des Terres (RFP/GDT) au Sahel » dénommé « Projet FFEM », est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial à hauteur de 1,8 millions d'Euros. Il est sous l'ancrage institutionnel du Ministère en charge de l'environnement. Le projet s'exécute par tranche :

- **1ère tranche** : 2019 à 2021 d'un coût de **43 789 500 FCFA** pour l'investissement et de **5 884 560 FCFA** au compte du fonctionnement ;
- **2ème tranche** : 17/03/2022 au 31 juillet 2023, d'un coût de **44 710 500 FCFA** en investissement et de **19 993 554 FCFA** en fonctionnement.
-

Le Projet FAO a pour **objectif général de contribuer au déploiement de la RFP/GDT de façon holistique**, afin de fournir durablement de multiples **biens et services sociaux, économiques et environnementaux** et atteindre l'objectif de neutralité en termes de **dégradation des terres d'ici 2030**.

En termes d'objectifs spécifiques, le Projet en poursuit quatre dont l'objectif spécifique 1 (**OS1**) dédié au Burkina Faso est intitulé comme suit : « **Renforcer les capacités communales de planification, mise en œuvre, suivi-évaluation des actions de RFP/GDT et AGR d'accompagnement, d'appui conseils aux communes pour la mise en œuvre des activités** ».

Il intervient dans la Commune de Bani (la Région du Sahel) et dans les Communes de Coalla et Yamba (la Région de l'Est).

La mise en œuvre du Projet est assurée par la FAO à travers le Mécanisme pour la restauration des forêts et des paysages (MRFP) en collaboration avec des partenaires spécifiques au niveau du pays d'intervention à savoir :

- la Coordination Nationale de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (CN-IGMVSS) assure l'assurance qualité des activités de RFP/GDT et d'activités rémunératrices de revenus (AGR) mises en œuvre ;
- l'ADCT qui assure la mobilisation des ressources auprès de la FAO au profit des Communes bénéficiaires ;
- le Fonds des Nations Unies pour l'Équipement (UNCDF) qui fournit l'assistance technique aux communes bénéficiaires et à l'ADCT sur le circuit de la dépense.

La mise en œuvre des activités du Projet est structurée au tour de cinq (05) principaux points :

1. **La mise en place des guichets pour les actions de RFP/GDT et d'AGR dans les communes d'intervention du Projet**, il s'agit de :
 - la gestion des Agents Communaux Développement Rural (ACDR) recrutés par les communes bénéficiaires;
 - l'identification des besoins et cibles prioritaires et la formulation d'un plan de renforcement des capacités;
 - la coordination entre les communes bénéficiaires et l'ADCT pour faciliter la mise en place des guichets, le transfert des fonds et l'utilisation des subventions ciblées.
2. **L'appui des communes à la maîtrise d'ouvrage communale des investissements de RFP / GDT et d'AGR**, il s'agit :
 - de l'intégration des investissements de RFP / GDT dans les PCD, PAI, etc.)
 - du renforcement des capacités des ACDR;
 - de la mise en œuvre des investissements en RFP / GDT identifiées.
3. **La supervision des guichets communaux et l'exécution de la dépense par les communes**, il s'agit de :
 - l'appui-conseil pour le transfert et l'utilisation des fonds;
 - l'audit des comptes des communes et de l'ADCT.
4. **La participation aux rencontres sur le projet à l'invitation de la FAO ;**
5. **L'élaboration des rapports d'activités du projet.**

Les activités éligibles au Projet sont :

- la location de camions pour le ramassage de moellons;
- les acquisitions de petits matériels pour la réalisation des activités de CES/DRS (cordons pierreux, demi-lune, Zaï...);
- la mise en place de bosquets ou forêts communales ;
- la prise en charge des communautés.

PARTIE III

DEFIS ET PERSPECTIVES



I. ENJEUX ET DEFIS MAJEURS

L'ADCT, mécanisme étatique de promotion, de prospection et de mobilisation des sources de financement des collectivités territoriales, a pour mission principale de « *concourir au développement des collectivités territoriales à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à leur disposition de tous les appuis financiers et techniques qui leur sont destinés* ».

A ce titre, elle doit s'appuyer sur un dispositif d'outils et de mécanismes de mobilisation des ressources techniques et financières au profit des CT (Confer : Article 4 du Décret N°2020-0927/PRES/PM/MINEFID/MATDC portant création de l'Agence Nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales).

L'Agence, bien que jouissant de l'expérience et des leçons apprises du FPDCT, doit relever plusieurs défis pour conquérir son positionnement comme mécanisme unifié de financement des CT ; il s'agit du :

- **défi de sa performance organisationnelle** : l'ADCT en tant qu'agence, doit relever le défi de l'efficacité et de l'efficience dans sa gestion quotidienne et dans la délivrance des services ;
- **défi de la mobilisation des ressources** : mobiliser plus de ressources endogènes favorables à l'autofinancement croissant et auprès des partenaires techniques et financiers pour accroître l'offre au profit des CT, de manière équitable;
- **défi de l'opérationnalisation des nouveaux guichets** : rendre opérationnels tous les nouveaux guichets qui ont été créés avec la transformation du FPDCT;
- **défi de la collaboration et de la synergie entre les PTF** : pour décupler sa performance, l'ADCT doit réussir à trouver un espace de dialogue et de synergie entre les PTF qui l'accompagnent.

Enjeux	Défis
La problématique sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> - la complexité du contexte (sécurité, humanitaire,..) - L'adaptation de la stratégie d'intervention ; - L'accompagnement des plans de contingence ; - L'élaboration d'une stratégie nationale de résilience des collectivités territoriales face au défi sécuritaire
La mobilisation accrue des ressources au profit des collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - L'accroissement considérable des possibilités en matière de mobilisation des ressources financières au profit des CT. - La péréquation technique et financière à assurer pour l'équité et l'efficacité des interventions ; - Le développement de systèmes performants de mise à disposition des ressources aux CT ;
L'évolution du cadre juridique et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité de ressources humaines aux profils et compétences adaptés aux besoins de ses interventions ; - Le renforcement des capacités opérationnelles des CT dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage (opérationnalisation du GAT). - L'opérationnalisation du guichet prêt et garanties aux emprunts

II. PERSPECTIVES

Les priorités de l'ADCT pour les trois (3) prochaines années peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- **En matière de Consolidation et diversification des financements au profit des collectivités territoriales :**
 - Développer un mécanisme de financement axé sur le développement économique local,
 - Accréditer l'ADCT auprès du fonds vert climat,

- Réaliser une étude sur la capacité/solvabilité financière des CT,
- Mettre en place le cadre de concertation entre l'ADCT et les PTF de la décentralisation et tenir les sessions.
- **En ce qui concerne le Développement et intensification de la fonction « appui technique » aux collectivités territoriales :**
 - Développer une banque d'outils au profit des collectivités territoriales ;
 - Renforcer les capacités des structures de suivi-citoyen des projets des collectivités territoriales ;
 - Mettre en œuvre l'approche Gestion, entretien et maintenance (GEM) des infrastructures.
- **Concernant le Renforcement de la performance organisationnelle de l'ADCT, il s'agira :**
 - Elaborer le schéma directeur du système informatique (SDI)
 - Mettre en œuvre le plan de formation pluriannuel du personnel de l'ADCT
 - Construire le siège de l'ADCT afin d'améliorer le cadre et les conditions de travail
 - Mettre en œuvre la stratégie et le plan de communication de l'ADCT

PORTEFEUILLE ADCT PROJETS ET PROGRAMME EN COURS DE DEMARRAGE 2023

CONVENTION	INTITULE DU PROJET	PHASE DU PROJET
CONVENTION N° CBF1371 01 B CONVENTION DE CREDIT en date du 16 avril 2021	Projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités territoriales (PADCT – CBF1371)	Démarrage
Accord entre la Confédération Suisse et le Gouvernement du Burkina Faso signé le 09 mars 2023	Programme d'Appui au Système national de décentralisation (SYNAD)	Démarrage
PM	Programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base (PREGOLS)	Démarrage
PM	Programme d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne Phase 3 (DEPAC-3)	Démarrage

CONCLUSION

L'ADCT constitue, pour le processus de décentralisation, le mécanisme technique et financier permettant à l'Etat de disposer d'un seul instrument de transfert des ressources destinées à l'investissement des CT et par là, d'avoir une visibilité globale des besoins et des réponses à ces besoins d'investissement.

L'Agence, en dépit du contexte national difficile, poursuivra le raffermissement de son organisation institutionnelle tout en engageant l'ensemble des acteurs autour de points d'intérêts tels que l'abondement au guichet Appuis Techniques, la prévisibilité des ressources destinées aux CT, la revue à la hausse de l'allocation des ressources de fonctionnement de l'ADCT au regard de ses nouvelles missions.

ANNEXES

1 - Liste exhaustive des projets financés entre 2020-2022

2 - Galerie photo

LISTE DES PROJETS FINANCÉS 2020-2022

Le fonds de développement communal - FDC -

N° d'ord.	Région	Collectivités territoriales	Titre du projet	Coût	
				Total (prévisionnel)	Financement ADCT (montant décaissé)
1	Centre-Est	ANDEMTENGA	Réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les villages de Koukienga, Kombéolé et de Guefourgou dans la commune de Andemtenga	15 000 000	12 457 565
2	Centre-Est	BAGRE	Réalisation de deux (02) forages positifs communautaire à Watinooma (village de Dirlakou) et Douka (village de Yambo) dans la commune de Bagré	14 400 000	12 838 000
3	Centre-Est	BANE	Réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les villages de Dattou et Bantougri	13 000 000	10 006 780
4	Centre-Est	BASKOURE	Construction de 2 salles de classe à Seguem dans la commune de Bascouré	13 754 271	13 754 271
5	Centre-Est	BEGUEDO	Construction de quatorze(14) boutiques marchandes au sein du marché de Béguédo	15 500 352	14 272 101
6	Centre-Est	BISSIGA	Réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine au CEG de Godin et dans les villages de Benna, Quartier Tekanbila et Koulbako dans la commune de Bissiga	12 025 000	11 784 500
7	Centre-Est	BITTOU	Construction et équipement d'une maison des jeunes au profit de la commune de Bittou	25 433 378	14 013 186

8	Centre-Est	BOUSSOUMA	Réalisation de huit (08) boutiques de rue et d'une latrine publique à cinq (05) postes avec politank	14 800 000	
9	Centre-Est	COMIN-YANGA	Réalisation de trois (03) forages positifs dans les villages de Comin-yanga (Belembokin), Kenzoégo-Yalgo (Kouloummi) et Karmé dans la commune de Comin-yanga	18 000 000	12 934 824
10	Centre-Est	DIALGAYE	Réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les villages de Ouarghin(Pedégo-Roudé); Gomtenga (Karisyaguin) et Vongo (Natisgo) dans la commune de Dialgaye	15 000 000	11 214 924
11	Centre-Est	DOURTEGA	Réalisation de trois (03) forages positifs, un (01) à Yipalin (hameau de culture de Dourtenga) et un (1) à Zabendellin (hameau de culture de Dourtenga) et un (01) à Kangrétenga dans la commune de Dourtenga	15 000 000	11 194 050
12	Centre-Est	GOUNGHIN	Réalisation de trois (03) forages communautaires positifs au profit des villages de Bélemboulghin, Niongrétenga et Koabdin	15 000 000	11 655 630
13	Centre-Est	KANDO	Réalisation de trois (03) forages positifs au profit de la commune de Kando	17 655 000	12 872 300
14	Centre-Est	KOMTOEGA	Construction d'une auberge communale équipée avec une AEPS à Komtoèga	29 355 543	14 013 186
15	Centre-Est	KOUELA	Construction de deux salles de classe dans le village de Ouédogo Petit	14 272 101	12 023 240
16	Centre-Est	KOUELA	Réalisation d'un forage positif équipé de pompe à motricité humaine dans le quartier Silmissin de Liguidi-Malguem	6 420 000	5 845 602
17	Centre-Est	LALGAYE	Réalisation de deux (02) forages positifs au profit du village de Dibli et au CEG de Tensobtenga	14 200 000	9 798 432

18	Centre-Est	OUARGAYE	Construction de deux (02) salles de classe à l'école primaire de Sougpendé dans la commune de Ouargaye	14 013 186	13 843 424
19	Centre-Est	SANGHA	Réalisation de deux (02) forages positifs dans les villages de Goumssin-Douré et de Tampabdigo au profit de la commune de Sangha	14 000 000	13 365 898
20	Centre-Est	SOUDOUGUI	Réalisation de trois (03) forages équipés de pompes à motricité humaine au profit des villages (Soudougui; Vilianga-Gourma et Vilianga-Mossi)	15 000 000	14 531 017
21	Centre-Est	TENKODOGO	Réalisation de deux (02) forages scolaires fonctionnels équipés chacun d'une pompe à motricité humaine et acquisition de matériel d'assainissement au profit des écoles de Basbédo et Saabin de Gogaré de la commune de Tenkodogo	13 000 000	9 457 617
22	Centre-Est	TENSOBENTENGA	Construction d'un radier de 57 mètres linéaires sur 5,80 mètres entre Naikin et Tensobentenga	23 365 898	12 650 688
23	Centre-Est	YARGATENGA	Construction d'une maison de jeunes équipée à Yargatenga Centre	21 000 000	13 624 813
24	Centre-Est	YARGO	Construction de deux salles de classes équipées et une (01) latrine à deux (02) postes à l'école primaire publique de Tandatenga dans la commune de Yargo	14 717 308	13 152 582
25	Centre-Est	YONDE	Réalisation de deux (02) forages positifs dans les villages de Dabogo (Ratounghin) et Napenga (Napenga Centre) dans la commune de Yondé	14 000 000	0
26	Centre-Est	ZABRE	Réalisation de deux (02) forages positifs au profit des villages de Soussoula et Tanga	13 000 000	12 071 322

27	Centre-Est	ZOAGA	Réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les villages de Bourma, Pargou et Pakoungou au profit de la commune de Zoaga	15 000 000	11 686 500
28	Est	BILANGA	Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire de Diapoadigou	18 621 227	14 013 186
29	Est	BOGANDE	Réalisation de deux (02) forages positifs à l'école de Dagarou et à Kiéré/Balamona	14 000 000	13 053 333
30	Est	COALLA	Réalisation de deux forages positifs dans les villages de Diankongou-Tambiri et Didiemba-Harba	14 280 104	13 013 263
31	Est	LIPTOUGOU	Réalisation de deux (02) forages positifs à Siéni et Lampiadi	14 694 226	13 439 037
32	Est	MANNI	Réalisation de deux forages positifs à Balamangui-Yarguideni et Hamamoré	14 440 031	13 206 556
33	Est	PIELA	Construction d'un dépôt MEG et d'un incinérateur au CSPS de Badalgou	14 016 257	12 818 981
34	Est	THION	Réalisation de deux (02) forages positifs dans les villages de Diaka et Lansonguina	14 565 706	13 321 495
35	Est	DIABO	Avenant au CF 2019: Equipement de la salle de réunion de Diabo	13 365 898	0
36	Est	DIAPANGO	Réalisation de deux (02) forages positifs à Diapangou centre	14 578 550	13 333 242
37	Est	FADA N'GOURMA	Construction de hangars de vente de marchandises diverses dans la ville de Fada (Composante du marché secondaire n°1)	24 000 000	13 495 356
38	Est	MATIACOALI	construction d'un dépôt MEG+forage au CSPS de Barbagnanli	14 296 582	13 075 360
39	Est	TIBGA	construction et équipement de deux (02) salles de classe à l'école primaire de Kogossi	15 837 070	13 754 271

40	Est	YAMBA	Réalisation de deux (02) forages dans les villages de Tantiaka_Yamba et Kouadigou_Yamba	14 994 109	13 713 304
41	Est	BARTIEBOUGOU	Réalisation de deux parcs à vaccination à Noaligou et Bonoma	15 271 148	13 508 544
42	Est	GAYERI	Réalisation de deux (02) forages positifs dans les secteurs n°2&4 de Gayéri	12 916 984	11 813 608
43	Est	FOUTOURI	Réalisation d'une fourrière à Foutouri centre	13 706 885	12 124 829
44	Est	KOMPIENGA	Electrification du Centre Médical de Kompienga	14 013 186	13 732 922
45	Est	MADJOARI	Réalisation de deux (02) forages positifs à Namoyouri et Momba	14 980 000	13 700 400
46	Est	PAMA	Construction de deux (02) salles de classe équipées à l'école primaire «D» de PAMA	14 527 771	10 759 445
48	Est	DIAPAGA	Avenant au CF 2019-01 Equipement de la salle de réunion de Diabo	14 272 101	0
49	Est	KANTCHARI	Construction de trois (03) de classe à l'école de Brimonga	15 593 873	14 013 186
50	Est	LOGOBOU	Réalisation de deux forages positifs à Haouaré et Palboa	13 623 773	12 460 023
51	Est	NAMOUNOU	Construction d'un daleau de franchissement à Goangoana	14 029 357	12 830 961
52	Est	PARTIAGA	Construction de deux salles de classe à l'école «D» de Partiaga	13 752 410	12 577 672
53	Est	TAMBAGA	Construction d'une salle d'observation au CSPS de Yobri	13 220 086	12 090 819
54	Est	TANSARGA	Réalisation de deux (02) forages positifs équipés dans les villages de Toptiaga et Malpoa	12 755 873	11 666 260
56	Sud-ouest	BATIÉ	Construction de dix (10) boutiques de rue à Batié	14 205 638	13 495 356
57	Sud-ouest	BONDIGUI	Construction de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de Nahirindon	13 495 356	13 225 449

58	Sud-ouest	BOUROUM-BOUROUM	Construction de la clôture du Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire de Bouroum-Bouroum	14 167 070	13 883 729
59	Sud-ouest	BOUSSERA	Construction de deux (02) salles de classe + magasin + bureau + bloc de latrines à quatre (04) postes au CEG de Bousséra	14 563 368	14 272 101
60	Sud-ouest	BOUSSOUKOULA	Réalisation de deux forages dans les villages de Kosso et Baheldouo	12 978 173	12 718 610
61	Sud-ouest	DANO	Réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine dans les villages de Balembar (quartier Tansiè Bangane), Batiara (quartier Monné) et Yabogane Touri (quartier Yabogne 4)	14 964 000	14 013 186
62	Sud-ouest	DIEBOUGOU	Contribution à la construction d'un bâtiment de niveau R+1 à la mairie de Diébougou	71 611 185	13 754 271
63	Sud-ouest	DJIGOUE	Construction de huit (08) boutiques de rue à Djigouè	13 660 553	12 977 525
64	Sud-ouest	DOLO	Equipements CSPS de Dolindia	14 013 186	14 013 186
65	Sud-ouest	GAOUA	Réalisation de trois (03) forages positifs dans les villages de Kimpi, Hello-Bondo et GBolo	17 250 000	14 013 186
66	Sud-ouest	GBOMBLORA	Construction de deux (02) salles de classe équipées à l'école primaire publique de Dolonyoura	14 034 970	13 754 271
67	Sud-ouest	GUÉGUÉRÉ	Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique de Vourégane	14 034 970	13 754 271
68	Sud-ouest	IOLONIORO	Construction de deux (2) salles de classe à l'école primaire publique de Petit-Kameledaga	12 449 775	12 200 780

69	Sud-ouest	KAMPTI	Construction de deux salles (02) de classe équipée au CEG de Gongone	14 433 582	14 013 186
70	Sud-ouest	KOPER	Construction d'une salle de classe + bureau au CEG de Kpai	8 014 562	7 854 271
71	Sud-ouest		Réalisation d'un forage positif à motricité humaine dans le village de Biokola	6 020 408	5 900 000
72	Sud-ouest	KPUÉRÉ	Construction de dix (10) boutiques de rue à Kpuéré	15 000 000	13 754 271
73	Sud-ouest	LEGMOIN	Construction de deux salles de classe à Bopiel	13 569 482	12 459 695
74	Sud-ouest	LOROPENI	Réalisation de deux (02) forages positifs à Boptan et KParryera	12 978 173	12 718 610
75	Sud-ouest	MALBA	Construction d'un bâtiment d'état civil et des armes à la mairie de Malba	14 299 169	14 013 186
76	Sud-ouest	NAKO	Construction de deux (02) salles de classe + bureau + magasin + équipement à l'école primaire publique de GBogane dans la commune de Nako	18 305 955	14 272 101
77	Sud-ouest	NIÉGO	Construction d'une salle de réunion à la mairie de Niégo	14 034 970	13 754 271
78	Sud-ouest	OUESSA	Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique de Kiérim	15 418 816	12 718 610
79	Sud-ouest	PERIGBAN	Construction de deux salles de classe équipées au Lycée départemental de Périgban et à l'école primaire publique de Gorongorona	14 299 169	14 013 186
80	Sud-ouest	TIANKOURA	Réalisation de deux forages positifs dans les villages de Dangbara et Kouloh	12 639 287	12 386 501
81	Sud-ouest	ZAMBO	Construction de deux salles de classe dans le village de Nambléton	14 013 186	13 732 922
TOTAL				1 224 720 249	941 858 734

Le projet trois frontières - 3 F -

PROJETS 2020 SAHEL

N°	Communes	Intitulé du projet	Types de projets	Localisation	Financement
1	Boundoré	Construction d'un bâtiment administratif annexe	D	Boundoré	26 024 309
2		Construction d'un mur de clôture au profit de la Mairie de Boundoré	D	Boundoré	16 668 167
3		Construction d'une guérite au profit de la mairie de Boundoré	D	Boundoré	1 621 036
4	Dori	Réhabilitation d'un bouli pastoral de Mamassiol dans la commune de Dori	C	Dori (Mamassiol)	7 013 387
5		Ouverture et équipement de seize (16) centres d'alphabétisation	A	Dori	15 000 000
6		Aménagement de 3 km de voie urbaine	C	Dori	23 000 000
7		Aménagement d'un espace vert	C	Dori	16 000 000
8		Construction d'un marché moderne à Wendou	B	(Wendou) Dori	40 000 000
9		Construction d'un mur de clôture du poste de police Municipale de Dori	D	Dori	15 000 000
10	Falagountou	Construction d'un Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) à Zargaloutan dans la Commune de Falagountou	A	Zargaloutan	40 387 090

11	Gorom-Gorom	Aménagement de 2 km de voies en matériaux latéritiques compactés	C	Gorom-Gorom	45 557 778
12		Réalisation de boutiques marchandes	B	Gorom-Gorom	35 000 000
13		Réalisation de hangars marchandes	B	Gorom-Gorom	15 000 000
14		Acquisition de matériels médicaux techniques au profit des CSPS de la Commune de Gorom-Gorom	A	Gorom-Gorom	20 000 000
15	Mansila	Acquisition d'équipements medicotechniques pour le CSPS du village de Téparé	A	Téparé	10 000 000
16		Electrification solaire du CSPS du village de Téparé	A	Téparé	7 000 000
17	Sampelga	Equipement de la maternité de Niagassi dans la commune de Sampelga	A	Niagassi	7 500 000
		Acquisition d'équipement de la Radio communautaire de Sampelga +Installation	D	Sampelga	997 500
18		Électrification solaire des CSPS de Woulmassoutou et de Niagassi dans la commune de Sampelga	A	Niagassi et Woulmassoutou	13 740 660
19	Sebba	Construction d'une école à trois (03) classes à Tambiri dans la Commune de Sebba	A	Tambiri (Sebba)	29 000 000
20		Réhabilitation de l'auberge de Sebba	B	Sebba	9 000 000
21		Acquisition d'équipement biomédical au profit des CSPSS de Niaptana et Ibbal	A	Niaptana , Ibbal (Sebba)	14 000 000
22	Seytenga	Construction d'une aire d'abattage à Soffokel dans la Commune de Seytenga	B	Soffokel	10 467 967
23		Électrification du CSPS de Soffokel	A	Soffokel	7 324 907
24		Clôture grillagée de l'école de Tondobi dans la commune de Seytenga	A	Tondobi	2 000 000
25		Réalisation de trois forages positifs équipés de pompes à motricité humaine	D	Seytenga	7 000 000

26	Tankougounadié	Réalisation d'une clôture grillagée au bas-fond maraicher de Tankougounadié	C	Tankougounadié	10 500 000
27		Acquisition de quatre (04) moulins à gasoil pour la commune de Tankougounadié	B	Tankougounadié	6 400 000
28	Titabé	Construction et équipement d'un CEG à Batibogou dans la commune de Titabé	A	Batibogou	30 231 851
29		Installation d'un système solaire dans deux (02) centres de CSPS dans les villages de Batibogou et de Kourori dans la commune de Titabé	A	Batibogou; Kourori	2 100 000
30		Réhabilitation d'un forage au lycée départemental de la commune de Titabé	D	Titabé	2 500 000

PROJETS 2021-2022 SAHEL

N°	Communes	Intitulé du projet	Types de projets	Localisation	Financement
1	Boundoré	Construction d'un dispensaire et d'une maternité au profit de la Commune de Boundoré	A	Boundoré	67 739 642
2	Déou	Construction de quatorze (14) boutiques au marché central de Déou	D	Déou	48 000 000
3		Construction de la clôture du Centre médical de Déou	A	Déou	98 903 825
4	Diguel	Réhabilitation de huit (08) forages dans la Commune de Diguel	D	Belèm-Balou, Diguel, Doundoubangou, Kouyé, Thioffi et Pélèm-Pélèm	16 000 000
5		Réhabilitation de deux (02) logements pour infirmiers, de la maternité et du dispensaire au CSPS de Diguel	A	Diguel	6 000 000

6	Djibo	Réhabilitation de caniveaux et de dalles dans la commune de Djibo	D	Djibo	80 000 000
7		Construction du mur de clôture du lycée provincial de Djibo	A		57 000 000
8		Construction du bâtiment administratif du CEG de Djibo	A		16 660 617
9		Extension de neuf (09) salles de classes dans les écoles de Djibo A, B, C	A		75 000 000
10		Equipped du centre de formation professionnel CEBNF de Djibo	A		14 000 000
11		Construction du mur du Centre médical urbain de Djibo	A		21 000 000
12		Construction d'un jardin Nutritif de produits forestiers non ligneux	D		19 680 150
13	Dori	Acquisition de cinq (5) unités de transformation de produits agricoles (Moulins) au profit des femmes de cinq (05) villages de la Commune de Dori	G	Yebelba, Katchirga, Kampiti, Mamassiol, Mbanga	30 000 000
14		Réalisation de trois (03) postes d'eau autonome (PEA) équipés chacun de deux (02) bornes fontaines dans les zones à forte densité de personnes déplacées internes.	D	Dori (Wendou, Niarala et Petit Paris)	42 017 878
15		Réhabilitation du plateau omnisport du centre multimédia	D	Dori	10 000 000
16		Réfection de deux blocs (02) de trois (03) salles de classes à l'école Dori « B »	A	Dori	20 000 000
17		Installation de trente (30) lampadaires solaires dans les zones à forte densité humaine (Wendou, Niarala et Petit Paris)	D	Dori (Wendou, Niarala et Petit Paris)	30 000 000
18		Construction d'un bloc de trois (03) salles de classes + latrine à l'école de Wendou	A	Wendou (Dori)	40 000 000
19		Achèvement des travaux d'aménagement du terrain provincial	C	Dori, Secteur 05	30 000 000
20		Acquisition d'une hydro-cureuse	G	Dori	50 000 000
21		Aménagement et équipement d'une zone de maraichage au profit de cent cinquante (150) femmes à Torodi (secteur 06)	B	Torodi (Dori)	50 000 000

22	Gorom-Gorom	Acquisition d'équipement au profit de la garderie communale de Gorom-Gorom	G	Gorom-Gorom	15 035 598
23		Acquisition de vingt (20) moulins à grains au profit de la Commune de Gorom-Gorom	G	Gorom-Gorom (20 villages)	40 000 000
24		Construction d'une banque de semences à Korizena	D	Korizena	20 000 000
25		Réhabilitation complète de dix (10) forages positifs dans la Commune de Gorom-Gorom	D	Gorom-Gorom	25 000 000
26		Réalisation d'un bâtiment administratif équipé au CEG de Saouga	A	Saouga	33 000 000
27		Aménagement de deux (02) Km de voirie urbaine en matériaux latéritiques dans la ville de Gorom-Gorom	C	Gorom-Gorom	45 000 000
28	Markoye	Equiperment de la maison des jeunes	D	Markoye	2 000 000
29		Réfection et équipement de la maison de la femme	D	Markoye	5 000 000
30		Construction d'un local de la Circonscription d'éducation de base (CEB) de Markoye	A	Markoye	17 998 345
31		Réalisation d'un dalot	D	Markoye	40 000 000
32		Electrification solaire de 09 écoles et lieux publics équipés de banquettes	A	Ecoles A, B, C, Continum, Place de marché et mosquées de Markoye	18 000 000
33	Oursi	Construction de la clôture du CSPS de Oursi	A	Oursi	51 694 484
34		Réalisation d'un incinérateur au CSPS de Oursi	A		1 000 000
35		Réalisation d'un hall d'attente au CSPS de Oursi	A		9 000 000
36		Réalisation d'une latrine à quatre (04) poches+ douche au CSPS de Oursi	A		7 800 000

37	Sampelga	Construction d'un bâtiment administratif + latrine douche au profit du Service Départemental de l'Environnement de Sampelga	D	Sampelga	19 000 000
38		Electrification solaire de la maison de la femme de Sampelga	D	Sampelga	7 790 724
39		Construction d'un centre d'accueil et d'hébergement dans la Commune de Sampelga	B	Sampelga	54 000 000
40		Construction d'un magasin de 75 tonnes pour aliments à bétail dans la Commune de Sampelga	B	Sampelga	21 000 000
41		Acquisition d'équipements médicaux au profit du CSPS de Sampelga	G	Sampelga	10 000 000
42		Construction d'une salle d'hospitalisation au CSPS de Sampelga	A	Sampelga	12 000 000
43		Construction du mur de la clôture du CSPS de Sampelga	A	Sampelga	34 094 678
44		Acquisition d'équipements scolaires au profit de la Commune de Sampelga	G	Sampelga	34 000 000
45	Sebba	Réhabilitation de quatre (04) forages positifs dans la Commune de Sebba	D	Gatougou, Kankanfougou, Namountougou, Ibbal-Tingou	9 558 789
46		Construction d'une école à trois (03) classes équipées+ bureau +magasin +latrines à Bambori dans la Commune de Sabba	A	Bambori	29 000 000
47		Acquisition d'équipement médical au profit des CSPS de Sebba, Kirgou et Gatougou	G	Sebba, Kirgou et Gatougou	14 000 000
48		Aménagement de 2 km de voirie urbaine en matériaux latéritiques compactés dans la ville de Sebba	C	Sebba	40 000 000
49		Construction d'une aire d'abattage y compris le raccordement au château d'eau au secteur 03 de Sebba	B	Sebba	19 000 000

50		Construction de quatre (04) salles de classes équipées et électrifiées au Lycée départemental de Seytenga	A	Seytenga	40 287 191
51	Seytenga	Réfection du laboratoire du Centre Médical de Seytenga	A	Seytenga	15 536 218
52		Construction de trois salles de classes + magasin + bureau + installation électrique à l'Ecole "A" de Seytenga	A	Seytenga	40 287 191
53		Réalisation des hangars marchands	B	Tiéna	20 495 378
54		Acquisition de matériel médicotechnique	A	Tankougounadié	17 100 000
55		Acquisition de six (06) moulins à grains	G	Tankougounadié	9 120 000
56	Tankou-gounadié	Réalisation des hangars d'accueil dans le CSPS de Denga et de Tiena	A	Denga et Tiéna	9 905 000
57		Réfection des logements des agents de santé de Denga	A	Denga	4 000 000
58		Renforcement des installations solaires des CSPS de Tankougounadié	A	Tankougounadié	9 525 000
59		Construction d'une maternité + latrine à 04 postes + logement + cuisine + incinérateur + latrine	A	Dioungodio	44 150 000
60	Titabé	Construction de vingt (20) boutiques au marché de Batibogou	B	Batibogou	32 159 990
61		Construction de quarante (40) hangars marchands au marché de Batibogou	B	Batibogou	9 651 000
62		Acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Dioungodio	G	Dioungodio	2 000 000

PROJETS 2020 NORD

N°	Communes	Intitulé du projet	Types de projets	Localisation	Financement
1	BANH	Construction d'un dispensaire et d'une maternité au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo	A	Ségué-Foulgo	64 969 905

2	OUAHIGOUYA	Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école Bangrin II au secteur 10 de Ouahigouya	A	Bangrin II (Ouahigouya)	25 320 938
3		Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école publique Wendkonta au secteur 10 de Ouahigouya	A	Wendkonta (Ouahigouya)	25 320 938
4		Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique Gondologo au secteur 12 de Ouahigouya	A	Gondologo (Ouahigouya)	25 320 938
5		Construction de deux (02) centres secondaires d'état civil aux Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Aorèma et de Sodin	A	Aorèma et Sodin (Ouahigouya)	11 000 000
6		Construction d'un centre de santé communautaire au secteur n°1 de la commune de Ouahigouya	A	Ouahigouya	58 925 521
7		KAIN	Construction d'un parc de vaccination à Doubaré	C	Doubaré
8	Réalisation de trois (03) puits pastoraux à Yensé, Doubaré et Nénébourou		C	Yensé, Doubaré et Nénébourou	44 342 076
9	SOLLE	Construction d'une maternité et d'un dispensaire au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Déré	A	Déré	54 044 209
10	THIOU	Construction d'une maternité au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Bango	A	Bango	25 066 180
11		Construction du mur de clôture du Centre Médical (CM) de Thiou	A	Thiou	20 000 000
12		Réhabilitation de l'auberge communale de Thiou	B	Thiou	13 000 000
13		Réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine dans la commune de Thiou	C	Sim, Bango et Lobéré (Thiou)	22 267 984

14	TITAO	Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique "A" de Titao	A	Titao (Ecole A)	23 166 667
15		Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique "B" de Titao	A	Titao (Ecole B)	23 166 667
16		Construction et équipement de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique "C" de Titao	A	Titao (Ecole C)	23 166 667
17		Construction et équipement d'une (01) salle d'hospitalisation au CSPS urbain de Titao	A	Titao (CSPS Urbain)	25 650 000

PROJETS 2021-2022 NORD

N°	Communes	Intitulé du projet	Types de projets	Localisation	Financement FIC-3F
1	Banh	Construction de deux (02) logements au Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo	A	Ségué-Foulgo	30 000 000
2		Construction d'un dépôt MEG + 1ere dotation + Equipement en matériel medicotechnique au Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo	A	Ségué-Foulgo	20 400 000
3		Construction du mur de clôture avec une guérite, de deux (02) blocs de latrines à deux postes chacun et d'un incinérateur au Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo	A	Ségué-Foulgo	46 500 000
4		Acquisition et installation de plaques solaires au Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo en plaques solaires	G	Ségué-Foulgo	14 640 904
5		Acquisition et installation de plaques solaires au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Ségué-Foulgo	G	Ségué-Foulgo	30 000 000

6		Construction du mur de clôture du CSPS de Kaïn	A	Kain	40 000 000
7		Réhabilitation de deux (02) logements et d'un dispensaire au CSPS de Kaïn	A	Kain	20 000 000
8	Kain	Construction d'un bloc de latrine à 04 postes et d'un dépôt MEG avec équipements en médicaux techniques au CSPS de Kaïn	A	Kain	17 233 044
9		Acquisition et pose de panneaux solaires au CSPS de Kaïn.	G	Kain	7 000 000
10		Construction de deux logements F3, de deux blocs de latrines à deux postes de types VIP au CSPS de Déré et équipements dudit CSPS en médico techniques	A	Déré	46 498 048
11		Réalisation d'un forage positif équipé de PMH au CSPS de Déré	A	Déré	9 000 000
12	Sollé	Construction du mur de clôture avec guérite et un dépôt MEG au Centre de Santé et de Promotion Sociale de Déré	A	Déré	42 000 000
13		Acquisition de mobiliers de bureau, de matériels et consommables informatiques et de matériels d'électrification solaire pour l'équipements et l'électrification du CSPS de Déré	G	Déré	30 000 000
14		Construction et équipement d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) composé d'un mur de clôture, d'un dispensaire, d'une maternité, d'un dépôt MEG, d'un incinérateur, de deux logements et d'un bloc de latrine VIP à 03 postes, au secteur N°3 dans la commune de Titao	B	Titao	149 000 000
15	Titao	Réalisation d'un périmètre maraicher avec un point d'eau autonome.	D	Titao	45 000 000
16		Aménagement et équipement d'un espace de gestion des déchets	A	Titao	17 000 000
17		Réalisation d'un forage positif au Centre de Santé et de Promotion Sociale du secteur N°3 de Titao	A	Titao	6 000 000

18	Thiou	Construction d'un magasin de stockage de vivres et matériel à la Mairie de Thiou.	A	Thiou	7 563 888
19	Ouahigouya	Construction d'un bâtiment administratif au centre de santé communautaire au secteur N°1 de Ouahigouya	A	Ouahigouya	46 725 000
20		Construction d'un mur de clôture et deux (02) blocs de latrines VIP trois (03) postes au centre de santé communautaire (CSC) au secteur N°1 de Ouahigouya	A	Ouahigouya	37 800 000
21		Construction et équipement de trois (03) salles de classe + bureau + magasin dans le village de Pasgo	A	Ouahigouya	30 000 000
22		Construction et équipement de trois (03) salles de classe + bureau + magasin à l'école de Gourga « B » (secteur 15 de Ouahigouya,	A	Ouahigouya	30 000 000
23		Construction d'une alvéole pour le traitement d'ordures à Ouahigouya	D	Ouahigouya	20 000 000
24		Réalisation de six (06) forages positif équipés de PMH dont cinq dans les village de Wattinoma, Zimba, Toessin, Soubo et Ouedrancin et un à l'école de PASGO	D	Ouahigouya	41 133 667
25		Réfection et équipement de la maison de la femme de OHG	D	Ouahigouya	25 000 000
26		Construction et équipement d'une salle de mise en observation+ Hangar de pesée au Csps de Bissighin	A	Ouahigouya	30 000 000
27		Acquisition et installation d'équipements du Centre de Santé Communautaire de Ouahigouya	G	Ouahigouya	98 396 810
28		Construction d'un hall au centre de santé communautaire de OHG	A	Ouahigouya	30 000 000

Le projet de sécurité alimentaire dans l'est du Burkina Faso - PSAE -

Année DT	Région	CT	Titre du projet	Coût total du projet	Financt ADCT
2020	Est	BOGANDE	Réalisation de huit (08) forages pastoraux positifs	58 800 000	55 860 000
2020	Est	BOGANDE	Construction d'un(01) comptoir de vente groupée de poulets	1 095 000	835 500
2020	Est	BILANGA	Réalisation de trois (03) parcs de vaccination	16 522 862	15 696 719
2020	Est	BOTOU	Réalisation d'un (01) forage pastoral positif	6 946 783	6 599 444
2020	Est	BARTIEBOUGOU	Réalisation de deux (02) parcs de vaccination	12 600 000	11 970 000
2020	Est	COALLA	Réalisation de quatre (04) parcs de vaccination	25 200 000	23 940 000
2020	Est	DIABO	Réhabilitation d'un (01) boulis pastoral	33 157 895	31 500 000
2020	Est	DIABO	Constuction d'une bergerie	2 310 000	2 079 000
2020	Est	DIAPANGO	Réhabilitation d'un (01)forage pastoral	2 205 000	2 100 000
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation d'une (01) aire d'abattage	12 075 000	11 471 250
2020	Est	FOUTOURI	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	22 050 000	20 947 500
2020	Est	GAYERI	Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs	13 263 158	12 600 000
2020	Est	KOMPIENGA	Construction d'une (01) boucherie moderne	26 250 000	24 937 500
2020	Est	KANTCHARI	Réalisation de quatre (04) forages pastoraux positifs	27 300 000	25 935 000
2020	Est	KANTCHARI	Construction d'une(01) étable pour embouche bovine	1 828 100	1 636 990
2020	Est	LOGOBOU	Réalisation de huit (08) forages pastoraux positifs	49 999 980	48 164 886
2020	Est	LIPTOUGOU	Constuction d'un (01) atelier d'embouche bovine	1 500 000	1 350 000
2020	Est	MADJOARI	Construction d'un (01) magasin de stockage de 50 Tonnes	14 962 500	14 214 375
2020	Est	MADJOARI	Acquisition d'une (01) décortiqueuse et d'une (01) étuveuse modernes au profit de 10 membres de la société coopérative simplifiée KIABILIHANI des producteurs de riz de Tambarga pour la transformation et la commercialisation de 20 tonnes de riz	3 500 000	3 150 000
2020	Est	MANI	Réhabilitation de trois (03) jardins maraîchers d'une superficie globale de trois (03) hectares	38 272 248	36 358 636

2020	Est	MATIACOALI	Réhabilitation d'un (01) jardin maraîcher d'un hectare avec un forage équipé de système de pompage solaire	19 789 474	18 800 000
2020	Est	NAMOUNOU	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	22 261 350	21 201 286
2020	Est	NAMOUNOU	Réalisation d'un(01)magasin de 20 tonnes	2 536 988	2 274 289
2020	Est	PIELA	Réalisation d'une (01) aire d'abattage	10 619 862	10 088 869
2020	Est	PAMA	Réalisation d'un (01) forage pastoral positif	6 300 000	5 985 000
2020	Est	PARTIAGA	Réalisation de six (06) forages pastoraux positifs	39 690 000	37 705 500
2020	Est	PARTIAGA	Construction d'une(01) bergerie pour la mise en embouche de quarante(40) ovins par cycle	2 716 100	2 435 370
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de zone inter-villageoise de pâture de Bosoanga-Koumalgou/DIAPAGA	19 599 436	19 305 448
2020	Est	THION	Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs	14 700 000	13 965 000
2020	Est	TANSARGA	Réalisation de deux (02)forages pastoraux positifs	12 600 000	11 957 850
2020	Est	YAMBA	Réhabilitation de deux (02) forages pastoraux	4 200 000	3 990 000
2020	Est	DIAPAGA	Réhabilitation d'un (01) parcs de vaccination	1 642 474	1 560 350
2020	Est	TIBGA	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	19 845 000	17 425 587
2020	Est	TAMBAGA	Réalisation d'un (01) puits maraîcher à Tambaga	1 250 000	1 120 000
2020	Est	BOGANDE	Réhabilitation d'un (01) marché à bétail	9 192 295	8 732 680
2020	Est	BOGANDE	Construction d'un(01) comptoir de vente groupée de poulets	2 100 000	1 890 000
2020	Est	BILANGA	Réalisation de cinq (05) forages pastoraux positifs	31 578 751	29 999 813
2020	Est	BOTOU	Construction d'un (01) magasin de stockage de 50 Tonnes	15 789 474	15 000 000
2020	Est	BARTIEBOUGOU	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	18 900 000	17 955 000
2020	Est	COALLA	Réalisation de quatre (04) forages pastoraux positifs	25 475 453	24 201 680
2020	Est	DIABO	Construction d'un magasin de stockage et d'équipements	5 791 586	5 212 427
2020	Est	DIAPANGO	Réhabilitation d'un (01) jardin maraîcher d'une superficie d'un (01) hectare(ha)	14 332 500	13 650 000
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs	12 600 000	11 970 000
2020	Est	FOUTOURI	Réhabilitation d'un (01) marché à bétail	7 077 181	6 723 322

2020	Est	GAYERI	Réalisation de deux (02) parcs de vaccination	13 263 158	12 600 000
2020	Est	KOMPIENGA	Réalisation d'un (01) forage pastoral positif	6 300 000	5 985 000
2020	Est	KANTCHARI	Réalisation de quatre (04) forages maraichers positifs	20 475 000	19 451 250
2020	Est	KANTCHARI	Construction d'une(01) étable pour embouche bovine	1 859 100	1 664 190
2020	Est	LOGOBOU	Construction et équipements d'infrastructure d'élevage	3 150 000	2 790 000
2020	Est	LIPTOUGOU	Construction d'une (01) bergerie d'embouche ovine pour 20 têtes	1 680 000	1 512 000
2020	Est	MADJOARI	Réalisation d'un (01) puits pastoral positif	3 150 000	2 992 500
2020	Est	MADJOARI	Acquisition de deux (02) motopompes de 50 m3 et de vingt (20) tuyaux PVC avec cloture grillagée	2 000 000	1 800 000
2020	Est	MANI	Réalisation de trois (03) parcs de vaccination	18 900 000	17 955 000
2020	Est	MATIACOALI	Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs	12 600 000	11 970 000
2020	Est	MATIACOALI	Construction d'une aire de séchage avec clôture grillagée et d'un magasin équipé d'une décortiqueuse pour la transformation du riz	7 835 556	7 052 000
2020	Est	NAMOUNOU	Réhabilitation d'une (01) aire d'abattage	7 837 229	7 464 028
2020	Est	NAMOUNOU	Réalisation d'un(01)magasin de 20 tonnes	2 536 988	2 274 289
2020	Est	PIELA	Réalisation de six (06) forages pastoraux positifs	37 324 945	35 458 698
2020	Est	PAMA	Construction de deux (02) magasins de stockage de 50 tonnes	29 925 000	28 302 337
2020	Est	PARTIAGA	Réhabilitation de trois(03) forages pastoraux	3 937 500	3 740 625
2020	Est	PARTIAGA	Construction et équipement d'un(01) magasin de stockage d'aliments pour bétail	5 404 000	4 850 480
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de zone de pâture de Nakouri/MANNI	17 671 787	17 406 710
2020	Est	THION	Construction d'un (01) magasin de stockage de 40 Tonnes	12 730 485	10 455 940
2020	Est	TANSARGA	Réalisation de deux (02) parcs de vaccination	12 600 000	11 956 850

2020	Est	YAMBA	Construction d'un (01) magasin de stockage de 50 tonnes	14 925 094	14 214 375
2020	Est	DIAPAGA	Réalisation d'un (01) parcs de vaccination	6 300 000	5 977 425
2020	Est	TIBGA	Réalisation de deux (02) parcs de vaccination	13 230 000	12 600 000
2020	Est	TAMBAGA	Réalisation d'une clôture d'un site maraîcher de 1,5hectare	2 011 800	1 810 620
2020	Est	BOGANDE	Acquisition et installation de matériels de transformation du riz	2 100 000	1 890 000
2020	Est	BILANGA	Réalisation d'un hangar muni de fumoir et petits équipements	1 129 500	1 016 550
2020	Est	BOTOU	Réhabilitation d'un (01) forage pastoral	1 270 000	1 206 500
2020	Est	BARTIEBOUGOU	Réhabilitation (clôture) d'un jardin maraîcher d'un hectare	975 893	927 098
2020	Est	DIAPANGO	Réalisation de deux (02)forages pastoraux positifs	13 230 000	11 731 415
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation de huit (08) puits maraîchers à grand diamètre	25 200 000	23 940 000
2020	Est	KOMPIENGA	Réalisation d'un (01) parc de vaccination	6 300 000	5 985 000
2020	Est	KANTCHARI	Réhabilitation d'un (01) forage positif	2 907 128	2 630 259
2020	Est	KANTCHARI	Construction d'une(01) étable pour embouche bovine	1 876 850	1 682 165
2020	Est	LOGOBOU	Construction d'un(01) magasin de riz de paddy de quarante (40) tôles	2 310 000	1 991 000
2020	Est	LIPTOUGOU	Construction d'un (01) magasin de conservation d'oignons et acquisition de petits pour le périmètre	3 500 000	3 150 000
2020	Est	MADJOARI	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	18 900 000	17 955 000
2020	Est	MANI	Construction d'un(01) magasin de stockage de riz et d'un(01) hangar	6 078 271	5 470 444
2020	Est	MATIACOALI	Réalisation d'un (01) forages maraîcher positifs	6 300 000	5 985 000
2020	Est	PAMA	Acquisition de quatre vingt(80) ruches Kenyanes complètes	3 200 000	2 880 000
2020	Est	THION	Réalisation d'une (01) aire de séchage/d'abattage de 0.02 hectare	1 575 000	1 496 250

2020	Est	TANSARGA	Réalisation d'un (01) puits pastoral positif	2 192 563	2 082 935
2020	Est	YAMBA	Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs	12 600 000	11 970 000
2020	Est	DIAPAGA	Réalisation de cinq (05) forages pastoraux positifs	32 107 500	30 502 125
2020	Est	TAMBAGA	Construction et équipement d'une mini laiterie	3 360 000	3 096 000
2020	Est	BOGANDE	Construction d'un (01) atelier d'embouche bovine	1 654 000	1 338 600
2020	Est	BILANGA	Réalisation d'une étable et acquisition d'équipements/embouche bovine	3 218 000	2 896 200
2020	Est	BOTOU	Réhabilitation d'un (01) jardin maraîcher d'1 hectare	11 997 659	11 312 375
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation d'un (01) parc de vaccination	6 300 000	5 985 000
2020	Est	KOMPIENGA	Construction d'une (01) magasin de stockage de 50 Tonnes	14 962 500	13 476 485
2020	Est	KANTCHARI	Construction d'un(01) magasin de stockage de Niébé de 30 tôles	2 896 988	2 595 790
2020	Est	LOGOBOU	Mise en place d'une (01) unité d'étuvage du riz	2 100 000	1 865 000
2020	Est	MANI	Acquisition d'unités pour la transformation et le conditionnement du manioc en «Attieké»	4 095 000	3 685 500
2020	Est	MATIACOALI	Réalisation d'un (01) parcs de vaccination	6 300 000	5 222 441
2020	Est	PAMA	Acquisition de deux (02) gros équipements (broyeuse et presseuse) de transformation de manioc	1 410 000	1 269 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de zone inter-villageoise de pâture de Potiamanga/FADA N'GOURMA	33 185 295	32 687 516
2020	Est	TAMBAGA	Réalisation d'un puits maraîcher à Konli 1	1 250 000	1 120 000
2020	Est	THION	Construction d'un(01) atelier d'embouche ovine de vingt (20) béliers	1 567 120	1 417 500
2020	Est	TANSARGA	Réhabilitaion d'un(01) forage pastoral	1 500 000	1 425 000
2020	Est	BILANGA	Réalisation d'une clôture grillagée/périmètre maraîcher	1 575 000	1 417 500

2020	Est	FADA NGOURMA	Construction d'un (01) magasin de stockage de 100 tonnes	29 925 000	28 428 750
2020	Est	LOGOBOU	Mise en place d'une (01) unité de décortiquage de riz	2 170 000	1 878 000
2020	Est	MATIACOALI	Acquisition de ruches et de petit équipement pour la production du miel dans la commune de Matiacoali	1 240 574	1 116 517
2020	Est	PAMA	Protection de quatre(04) hectares de champ de manioc contre la divagation des animaux avec grillage au profit de douze (12) membres du groupement Bouama de la commune de Pama en vue d'une augmentation de la protection	3 115 000	2 800 605
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de zone de pâture de Tangaye/PIELA	19 339 761	19 049 665
2020	Est	THION	Construction d'un (01) magasin de stockage et de conservation de 30 tonnes	2 703 750	2 433 375
2020	Est	TAMBAGA	Réalisation d'un (01) puits maraîcher positif	4 391 486	4 171 912
2020	Est	BILANGA	Acquisition de matériels agricoles pour la production de l'arachide	820 000	738 000
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation de cinq (05) unités d'embouche bovine + 05 fosses fumières et acquisition d'une broyeuse polyvalente	5 555 556	5 000 000
2020	Est	THION	Récupération et exploitation de cinq (05) hectares de terres dégradées à Thion	1 785 000	1 606 500
2020	Est	TAMBAGA	Réhabilitation d'un (01) jardin maraîcher d'un hectare avec un forage équipé de système de pompage solaire	13 798 979	13 109 030
2020	Est	BILANGA	Acquisition de matériels agricoles pour la production de l'arachide	850 000	765 000
2020	Est	FADA NGOURMA	Acquisition d'une (01) décortiqueuse JF35, d'un (01) humidimètre et dix (10) bâches pour la production du riz	4 128 723	3 715 851
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Pemboanga/DIAPAGA	1 422 624	1 401 285
2020	Est	TAMBAGA	Réalisation de trois (03) forages pastoraux positifs	18 000 000	17 955 000

2020	Est	BILANGA	Réalisation d'une bergerie/ embouche ovine	2 886 500	2 597 850
2020	Est	FADA NGOURMA	Acquisition d'une (01) batteuse JB605, d'un (01) humidimètre et dix (10) bâches pour la production du riz	3 029 000	2 726 100
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Koutchagou- Kalo/DIAPAGA	3 100 537	3 054 029
2020	Est	BILANGA	Réalisation d'une clôture grillage d'un périmètre maraicher de 0,75ha	850 500	765 450
2020	Est	FADA NGOURMA	Réalisation de cinq porcheries au profit de cinq membres du groupe	1 500 000	1 350 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Bogré/TIBGA	4 628 085	4 558 664
2020	Est	BILANGA	Réalisation d'une bergerie pour embouche ovine	735 000	661 500
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Lorgo/DIABO	18 954 250	18 669 936
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Boantana/NAMOUNOU	18 865 548	18 582 565
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Konli 2/TAMBAGA	18 696 031	18 415 591
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Louloubtenga/DIABO	17 184 447	16 926 680
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Yarga/MANNI	10 565 662	10 407 177
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone inter- villageoise de pâture de Yamba	24 221 311	23 857 991
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Monlori/Thion	2 564 672	2 526 202
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Djandjandé/TAMBAGA	2 925 482	2 881 600
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Diapouargou/BILANGA	23 948 705	23 589 474
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Tiargou/GAYERI	18 599 670	18 320 675
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Construction et équipement d'un marché à Dinalaye/LIPTOUGOU	47 200 000	46 492 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Construction et équipement d'un marché à bétail à Sakouani/KANTCHARI	47 200 000	46 492 000

2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Construction et équipement d'un marché à bétail au secteur n°1 de PAMA	47 200 000	46 492 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Construction et équipement d'un marché à bétail à Dianga/TIBGA	47 200 000	46 492 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Construction et équipement d'un marché à Kiboaré/BILANGA	47 200 000	46 492 000
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Korongou/PIELA	22 639 868	22 300 270
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Babsa/BOGANDE	19 563 596	19 270 142
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Tindangou/TAMBAGA	16 453 345	16 206 545
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Mamanga/PAMA	17 530 017	17 267 067
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de répos de Nagbangou/NAMOUNOU	3 154 463	3 107 146
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Affini/BOTOU	16 394 046	16 148 135
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Galbougou/KANTCHARI	1 536 609	1 513 560
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'aire de repos de Guitanga/BOGANDE	3 673 199	3 618 101
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Bodjaga/TANSARGA	18 905 841	18 622 253
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Malpoa/TANSARGA	3 175 726	3 128 090
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Mantondi/TANSARGA	19 315 489	19 025 757
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Natanpokiana/TANSARGA	18 076 035	17 804 894
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Samou-Mama/DIABO	16 634 169	16 384 656
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Boukargou/Coalla	23 093 188	22 746 790
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Bogré/TIBGA	16 658 870	16 408 987
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Baléré/DIABO	38 404 088	37 828 027
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'air de repos de Kankantiana/MATIACOALI	15 890 960	15 652 595

2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'air de repos de Koguidangou/DIAPAGA	17 380 070	17 119 369
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'air de repos de Koryombo/DIAPAGA	18 406 760	18 130 659
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'air de repos de Pembiga/DIAPAGA	2 053 380	2 022 579
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de l'air de repos de Pemboanga/DIAPAGA	19 433 450	19 141 948
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Diabatou/PIELA	21 960 656	21 631 246
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Kanda/DIAPAGA	20 258 288	19 954 414
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Koutchagou/DIAPAGA	19 407 104	19 115 997
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Pemboanga/DIAPAGA	17 704 736	17 439 165
2020	Est	CONSEIL REGIONAL	Aménagement de la zone de pâture de Yoalimbou/LOGOBOU	25 365 392	24 984 911
2021	Est	FADA NGOURMA	Construction d'une clôture en dur, d'un hangar et acquisition de matériels	5 555 556	4 725 000
2021	Est	FADA NGOURMA	Réhabilitation de douze (12) bassins et acquisition de matériels pour le renforcement productif d'un jardin maraicher	4 457 689	4 011 920
2021	Est	FADA NGOURMA	Réhabilitation de douze (12) bassins et acquisition de matériels pour le renforcement productif d'un jardin maraicher	6 455 555	5 810 000
2021	Est	FADA NGOURMA	Acquisition de matériels pour le renforcement des capacités	5 722 222	5 150 000

Le projet d'appui au programme de développement stratégique de l'éducation de base – PA PDSEB -

N°	Commune	Site de réalisation	Intitulé du projet	MONTANT
1.	ANDEMTENGA 01	Ecole primaire de Koende	Acquisition et installation de système solaire à l'école primaire de Koende dans la commune de Andemtenga	8 472 435
2.	ANDEMTENGA 02	CEG de Finougou	Réalisation d'un mini système d'adduction d'eau potable simplifié (AEPS) au CEG de Finougou dans la commune de Andemtenga	9 503 738

3.	BAGRE 01	CEG de Yambo	Acquisition et installation de plaques solaires au CEG de Yambo	1 897 062
4.	BAGRE 02	Ecole primaire de Sangaboulé	Acquisition et installation de plaques solaires à l'école primaire de Sangaboulé	1 207 383
5.	BASKOURE 01	CEG de Nakaba	Réalisation d'un forage positif au CEG de Nakaba dans la commune de Baskouré	5 250 000
6.	BASKOURE 02	CEG de Nakaba	Acquisition et installation de système de solaire au CEG de Nakaba dans la commune de Baskouré	7 686 836
7.	BASKOURE 03	CEG de Nakaba	Acquisition de matériels informatiques au profit du CEG de Nakaba dans la commune de Baskouré	5 250 000
8.	BOUSSOUMA 01	CEG de Dango	Réalisation d'un forage positif au CEG de Dango dans la commune de Boussouma	5 250 000
9.	BOUSSOUMA 02	CEG de Dango	Acquisition et installation d'équipements solaires au CEG de Dango dans la commune de Boussouma	7 000 000
10.	BOUSSOUMA 03	CEG de Dango	Acquisition de matériels informatiques et divers au profit du CEG de Dango	3 685 699
11.	COMIN-YANGA	CEG de Kiougou - Kandaga	Réalisation d'un forage positif et installation de plaque solaire au CEG de Kiougou - Kandaga dans la commune de Comin Yanga	9 376 500
12.	DOURTEGA 01	CEG de Dourtenga	Acquisition et installation de plaques solaires au CEG de Dourtenga	4828362
13.	DOURTEGA 02	CEG de Dourtenga	Réalisation d'un forage positif au CEG de Dourtenga	6 000 000
14.	OUARGAYE 01	CEG de Ouargaye « A »	Acquisition de matériel informatique au profit du CEG de Ouargaye « A »	6 000 000
15.	OUARGAYE 02	CEG de Ouargaye A »	Réalisation d'un forage positif au CEG de Ouargaye « A »	4 200 000
16.	OUARGAYE 03	CEG de Ouargaye A »	Acquisition de matériel informatique au profit du CEG de Ouargaye « A »	3 920 736
17.	SANGHA	Kougoussi	Réalisation d'un forage positif à Kougoussi dans la commune de Sangha	6 294 119
18.	TENKODOGO 01	CEG de Malenga – Nagsoré	Réalisation d'un forage scolaire positif au CEG de Malenga – Nagsoré dans la commune de Tenkodogo	7 360 500
19.	TENKODOGO 02	CEG DE Malenga – Nagsoré	Acquisition et installation de système solaire au CEG DE Malenga – Nagsoré dans la commune de Tenkodogo	4 975 000

20.	ZABRE	les écoles Zabré C et Guirmogo	Réalisation de deux (02) forages positifs dans les écoles Zabré C et Guirmogo dans la commune de Zabré	12 818 556
21.	ZONSE	Ecole Litaya «B» dans la commune de Zonsé	Acquisition et installation de deux (02) poteaux solaires à l'école Litaya «B» dans la commune de Zonsé	232 384
22.	Kongoussi	Bango B	Electrification en plaques solaires + acquisitions de mobiliers scolaires au profit de l'école « Bango B »	5 759 935
23.	Yalgo	Méodjie	Electrification en plaques solaires de l'école de Meodjie	5 745 723
24.	Bourzanga	Bourzanga B	Electrification en plaques solaires de l'école de Bourzanga B	4 975 330
25.	Barsalogo	Ecole du secteur N°4	Electrification en plaques solaires + acquisitions de matériels informatiques et péri-informatiques + acquisitions en mobiliers scolaires (salle des professeurs + bibliothèque) au profit du Collège d'Enseignement General (CEG) situé à l'école « A » du secteur N°4.	13 134 816
26.	Dablo	Ecole de Bawenné	Electrification en plaques solaires + acquisitions de matériels informatiques et péri-informatiques + acquisitions en mobiliers scolaires au profit du Collège d'Enseignement General (CEG) situé à l'école de Bawenné .	10 131 000
27.	Kaya	Ecole Kougrin-Louda	Acquisitions de mobiliers scolaires au profit du Collège d'Enseignement General (CEG) de l'école Kougrin Louda « A ».	1 692 376
28.	Kaya	Ecole du village de Sian	Electrification en plaques solaires + acquisitions en mobiliers scolaires au profit du Collège d'Enseignement Général (CEG) de SIAN	12 580 516
29.	Kaya	Ecole du secteur N° 06 Bangrin	Electrification en plaques solaires du Collège d'Enseignement Général (CEG) de Bangrin	9 700 000
30.	BOULSA	Nabitenga	Electrification en plaques solaires de l'école de Nabitenga	4 200 000

31.	OUAGA	CEG Ouidtenga CEG Ouidtoghin CEG de Naaba Piiga Ecole Dagnongo C Ecole Boonam Ouest	Travaux de construction de cinq (05) latrines VIP à 2 postes pour administration scolaire dont un (01) au CEG de OUIDTENGA dans l'arrondissement N°11, un (01) au CEG de Naaba Piiga dans l'arrondissement N°11, un (01) au CEG de Ouidtoghin dans l'arrondissement N°11, un (01) l'école Dagnongo C l'arrondissement N°11, et un (01) à l'école Boonam Ouest dans l'arrondissement N°6 de la Commune de Ouagadougou	7 000 000
32.	OUAGA	CEG de Naaba Piiga CEG Ouidtenga C Ecole Dagnongo C Ecole Boonam Ouest Ecole Toukin, Ecole Toecin C, Ecole Kilwin D, Ecole Zagtouli Nord	Travaux de construction de huit (08) latrines à 6 postes pour administration scolaire » dont un (01) au CEG de Naaba Piiga dans l'arrondissement N°11, un (01) au CEG de Ouidtoghin dans l'arrondissement N°11, un (01) l'école Dagnongo C l'arrondissement N°11, et un (01) à l'école Boonam Ouest dans l'arrondissement N°6, un (01) l'école de Toukin, un (01) l'école de Toecin C, un (01) l'école de Kilwin D, un (01) l'école Zagtouli Nord de la Commune de Ouagadougou.	28 800 000
33.	OUAGA	CEG NAABA PIIGACEG de Ouidtenga CEG de Sogpelce CEG KOUBRI NAMENEGMA Ecole Kilwin D Ecole Zagtouli Nord	Travaux de construction de cinq (05) forages positifs dont un (01) au CEG de Ouidtenga dans l'arrondissement N°11, un (01) au CEG de Sogpelce dans l'arrondissement N°8, un (01) au CEG Koubri Namenegma dans l'arrondissement N°11, un (01) l'école de Kilwin D, un (01) l'école Zagtouli Nord de la Commune de Ouagadougou	22 750 000
34.	OUAGA	CEG de Naaba- Piiga CEG de Sogpelcev CEG	Acquisition de cinq (05) armoires dont un (01) pour le CEG de Naaba-Piiga l'arrondissement 11, un (01) pour le CEG de Sogpelce l'arrondissement 8, un (01) pour le CEG de Koubri Namenegma l'arrondissement 11, un (01) pour l'école Dagnongo l'arrondissement 11, un (01) pour l'école Kilwin D dans l'arrondissement 3 de la Commune de Ouagadougou	2 274 000
35.	OUAGA	Ecole Boonam Ouest Ecole Toukin Ecole Toecin C	Réalisation de trois (03) hangars pour cantine dont un (01) pour l'école de Boonam Ouest, un (01) pour l'école de Toukin l'arrondissement 11, un (01) pour l'école de Toecin C l'arrondissement 3, de la Commune de Ouagadougou.	5 471 882

Le projet FFEM - projet FAO -

DROIT DE TIRAGE 2020		TITRE DU PROJET
YAMBA	28 554 440	Restauration de forêts et des paysages et gestion durable des terres dans la commune de YAMBA
COALLA	29 217 560	Restauration de forêts et des paysages et gestion durable des terres dans la commune de COALLA
BANI	34 232 000	Restauration de forêts et des paysages et gestion durable des terres dans la commune de NANI

GALERIE PHOTOS

FDC



Réalisation de deux forages positifs dans les villages de Dangbara et Kouloh dans la commune de Tiankoura



Construction d'une salle de réunion à la mairie de Niégo dans la commune de Niégo



Construction de deux (02) salles de classe équipées au CEG de Gongone dans la commune de Kampti



Construction de huit (08) boutiques de rue à Djigouè dans la commune de Djigouè



Contribution à la construction d'un bâtiment administratif de niveau R+1 à la mairie de Diébougou dans la commune de Diébougou

PSAE



Construction du mur de la radio rurale de Tibga



Construction d'un Bâtiment SFR à la mairie de Gayéri



Kantchari - Réalisation d'un forage pastoral à Mohadagou



Kantchari - Réalisation d'un forage pastoral à Kambardéni



Commune de Piéla - Construction d'un magasin de stockage de 50T

PA PDSEB



Construction de trois (03) salles de classes équipées, un bureau, un magasin et un bloc de latrine à quatre (04) postes à Koendé dans la commune de Andemtenga



Construction d'un CEG R+2+(01) bâtiment administratif+ latrines à Ouidtenga au secteur 49 dans l'arrondissement 11 de la commune de Ouagadougou



Mur de clôture du Centre de santé communautaire de Ouahigouya



Maison de la femme de Ouahigouya réhabilitée et équipée



Bâtiment administratif du centre de santé communautaire de Ouahigouya



Maternité et dispensaire au CSPS DE DERÉ



Construction d'un mur de clôture du poste de police Municipale de Dori, 2020



Construction d'un Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) à Zargaloutan dans la Commune de Falagountou



Construction de quatorze (14) boutiques au marché central de Déou



Construction d'un bâtiment administratif annexe, du mur de clôture et d'une guérite à la Mairie de Boundoré



Construction d'un marché moderne à Wendou, Dori



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA SÉCURITÉ

Excellence - Professionnalisme - Engagement
Résilience – Transparence - Innovation – Solidarité – Équité

Tél. : (+226) 25-50-53-78 - E-mail : dg@adct.bf